

M - 1659 - 1237 - 4,00F

du 19 février au 25 février 1981

l'humanité rouge

organe
central du **PCML**

DUFOUR

AVEC

**LES SYNDICATS,
L'HEURE DU BILAN**

Voir pages centrales

CGT censurée

Mineurs réprimés

Juge révoqué

Tueur raciste libéré

Magistrats baillonnés

Corses condamnés

Loi Peyrefitte appliquée

Giscard

c'est L'anti-libertés



LES MUNICIPALITES COMMUNISTES ET LE PROBLEME DU LOGEMENT DE 1919 A 1939



traient de la légalité bourgeoise le peu de moyens qu'elle contient pour soulager la misère des travailleurs et leur apporter le maximum de bien-être. Clamamus, député-maire de Bobigny en 1935.

La banlieue autour de Paris s'est constituée brutalement vers la fin du XIV^e siècle, transformant des bourgades rurales en villes industrielles. La population s'est multipliée par 10 en l'espace de 20 ans par l'afflux d'ouvriers, de paysans de toutes les régions de France et d'Europe. Dans l'entre-deux guerres, les autochtones de la banlieue nord sont minoritaires, et il y a dans certaines villes jusqu'à 11% d'étrangers (Italiens, Espagnols, Algériens en majorité).

A l'aube du XX^e siècle, la classe ouvrière y vit, très nombreuses (plus de 60% de la population de Saint-Denis). Ce sont des villes jeunes, avec beaucoup d'enfants, beaucoup de célibataires masculins. Beaucoup de morts aussi, la majorité ne dépassant pas le cap des 35 ans, à cause de la tuberculose, du manque d'hygiène, de la misère générale qui fait le corps peu résistant aux maladies. St Denis compte alors un médecin pour 5 000 habitants (tandis que Neuilly-sur-Seine : 1 pour 1 500 habitants). Cette population vit à l'étroit, à 5 pour 2 pièces, pas d'eau-courante, pas de toilettes. De grands bidonvilles se créent : celui de St Denis regroupe la population espagnole. Les transports sont peu développés, les loisirs... n'en parlons pas ! Des villes, telles St Denis, Aubervilliers, Bobigny, Gennevilliers ou Vitry, ressemblent à de gigantesques ghettos, réserves de main d'œuvre déracinée, à bon marché pour l'industrie de Paris et de la banlieue en plein développement. Pouvoirs publics et patronat se moquent complètement des conditions d'existence de leurs esclaves-salariés. Car ils sont nombreux, prolifiques, peu ou pas organisés en syndicats, remplaçables immédiatement et surtout déracinés physiquement et moralement. La criminalité y est importante, vols, assassinats, bagarres qui justifient pour les bons bourgeois la mise à l'écart de la « canaille » dans ces villes dortoirs où la charité et la répression remplacent la plus élémentaire justice sociale.

Aussi, c'est un grand atout pour le mouvement ouvrier de ces banlieues d'avoir su élire des maires socialistes dès 1890, puis communistes dès 1920. Car ces municipalités vont travailler avec zèle et conviction à l'amélioration des conditions d'existence de la population et par sa mobilisation pour les affaires locales à travers le PCF, la CGTU, les associations de locataires ou de mal lotis, l'enraciner progressivement. « A la différence des municipalités réactionnaires, les élus communistes ex-

Tout était à faire : égout, électricité, construction d'école, ramassage des ordures. Les mairies firent aussi des réalisations sociales qui « forçaient l'admiration de leurs adversaires » : colonies de vacances, placement des enfants d'ouvriers au grand air chez les paysans, aide sociale, bon de charbon, hôpitaux, crèche, stade, théâtre, piscine, etc...

C'est dans cet esprit qu'est construite une politique municipale du logement. En 1924, au Congrès de Lyon du PCF sont définis un certain nombre de principes :

— « dénoncer les scandales et l'anarchie bourgeoise en matière d'habitation, qui crée l'insalubrité, la mortalité élevée, l'immoralité et le crime »

— « protéger les locataires contre M. Vautour (le proprio) et empêcher les expulsions de travailleurs »

— « intensifier la construction d'habitations par les offices municipaux afin d'aboutir à la création d'un service municipal, placé sous le double contrôle de la commune et des syndicats locaux de locataires ». Ce furent les Habitations Bon-Marché (HBM) qui ceinturent de briques rouges la « zone » (emplacement des fortifications) et qui regroupèrent, selon les critères d'attribution, « les plus mal lotis ».

« C'est pour défendre les revendications de la population laborieuse, pour développer l'action révolutionnaire du prolétariat, pour en faire une arme dans la lutte anti-fasciste et dans la lutte pour l'introduction du pouvoir des soviets en France, que les communistes veulent conquérir les municipalités ». Ces objectifs cités par Florimond Bonte en 1935 ont puissamment contribué à faire de la banlieue « la banlieue rouge » la terreur du patronat et la fierté d'être des cités ouvrières sans distinction de race ni d'origine.

Estelle DELMAS

Censure anti-CGT

Etait-il acceptable que la principale organisation syndicale soit écartée d'un débat sur la situation actuelle de la jeunesse ? Non. Etait-il légitime que la CGT proteste vigoureusement contre cette censure et exige le droit à la parole. Oui.

Il y a bel et bien eu une opération de censure délibérée. Dès l'instant où le gouvernement était présent en la personne de Monique Pelletier, où le CNPF était représenté par le PDG de l'Oréal, François Dalle, il devait aller de soi que la CGT soit également présente.

L'explosion de colère des jeunes militants de la CGT est parfaitement compréhensible à un double titre. D'une part en raison de la censure dont la CGT était victime. D'autre part, en raison même de la gravité que revêt la situation actuelle des jeunes. Quand des centaines de milliers de jeunes sont rejetés de la société, contraints au chômage, ont leur avenir bouché, comment n'auraient-ils pas envie de faire connaître leur colère contre ce pouvoir qui organise le drame qu'ils vivent ? Les seuls responsables de l'interruption de l'émission-débat « 20 ans pour quoi faire » sont les organisateurs de cette émission et ceux qui ont donné l'ordre de l'interrompre, c'est-à-dire le gouvernement. Il suffisait pour qu'elle puisse se dérouler que la CGT obtienne le droit de parole qui lui revient. Cette opération-censure est à resituer dans un contexte d'attaque contre le droit syndical, en particulier contre les syndicalistes actifs. Et il est certain que la CGT et ses militants sont particulièrement visés. Nous avons, quant à nous, fermement choisi de lutter en faveur du renforcement des organisations syndicales. Tolérer la censure contre un syndicat c'est, de fait, tolérer les tentatives d'affaiblissement du syndicalisme de classe.

Et de ce point de vue, Edmond Maire, qui, lui, était invité, a tenu un rôle fort peu enviable. « Nous avons choisi Edmond Maire parce qu'il n'est pas dogmatique ni sectaire » déclare Jean-Pierre Elkabach. Dès l'instant où il acceptait de participer à une émission d'où la CGT était rejetée, Edmond Maire se prêtait à une opération de censure. Seule une démarche anti-unitaire peut conduire à un tel aveuglement. Il était du devoir du dirigeant de la CFDT de voir la manœuvre et de la déjouer en exigeant la présence de la CGT. Sa responsabilité est encore plus grave lors de la suite des événements. Non seulement, il ne soutient pas l'intervention de la CGT lors de l'émission mais il la condamne aussitôt après, en l'amalgamant avec la politique du PCF à l'égard des immigrés, ce qui est sans rapport. Et, selon *Le Quotidien de Paris*, tandis que Monique Pelletier s'indignait : « Certaines méthodes me font peur pour la liberté », Edmond Maire déclarait : « Dépolitisateur. C'est très dépolitisateur ». Le tout, un verre de champagne à la main dans le sous-sol du « Palace » où avait lieu l'émission. Non, Edmond Maire ce n'est pas avec Monique Pelletier qu'il fallait être, c'était avec les militants de la CGT.

Au-delà de cette émission de télé, le drame que vivent actuellement de nombreux jeunes demeure. Le chômage des jeunes ne doit pas attirer l'attention le temps d'une émission de télé. Il doit être au cœur de la lutte pour l'emploi et les revendications des chômeurs.

Pierre BURNAND



IL Y A 37 ANS : LE GROUPE MANOUCHIAN...

21 février 1944 : les 23 résistants du groupe Manouchian étaient fusillés par les nazis. Qui étaient-ils ? Des immigrés, Arméniens, Hongrois, Roumains, Polonais, Espagnols, Italiens.

Ici, à la prison de Fresnes; Francis Wolf-Boczor (marqué d'une croix) avec, à sa droite, Manouchian.

COLLOQUE

Mardi 24 février organisé par le SNPES/FEN

— défendre la protection judiciaire des mineurs, — pour une orientation strictement éducative de l'éducation surveillée, — pour un budget à la hauteur des besoins.

à 17 heures au Centre Lucie Randouin, Société scientifique d'hygiène alimentaire.

16, rue de l'Estrapade 75005 Paris Mo Luxembourg

SOIREE D'INFORMATION ET DE SOLIDARITE AVEC LES PEUPLES D'IRAN

Le 27 février 1981 20h00

4 Pl. St-Germain à l'initiative de la confédération des étudiants iraniens. Soutenue par : Parti du prolétariat d'Iran, PCRml, PCML, Comité Afghanistan.

L'humanité rouge

Directeur politique : Jacques JURQUET — Rédacteur en chef : Pierre BURNAND
Rédacteurs : Gilles Carpentier, Léon Cladel, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Rémi Dainville, Estelle Delmas, Serge Forest, Michel Lopez, Catherine Lemaire, Claude Liria, Claude Lebrun, Charles Malloire, Pierre Marceau, Claire Masson, Alain Mercier, Nathalie Villotiers, Evelyne Le Guen
Secrétaire de rédaction : Pierre Marceau — Administration : Max Durand
Imprimé par APDA — Directeur de publication : Jean-Luc EINAUDI
L'HUMANITE ROUGE — BP 201 — 75926 Paris Cedex 19 — CCP : 3022672 D La Source — Commission paritaire N° 57952 — Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1981



MAGISTRATURE

Le temps de la chasse aux sorcières

La magistrature n'est pas indépendante. Les juges ne peuvent ni changer, fondamentalement, les rapports sociaux, ni créer un micro-socialisme à l'audience. Un fait seul le démontre : les juges appliquent les lois, pensées, proposées par le gouvernement, votées par la majorité à l'Assemblée nationale et au Sénat, partageant et servant les mêmes intérêts patronaux. Raccourci, certes un peu mécanique, de l'institution judiciaire, mais nécessaire pour planter les termes du débat.

C'est avec ces paramètres que nous mesurons la révocation du juge Jacques Bidalou par le Conseil supérieur de la magistrature. Elle est un signe évident de la volonté de mettre un terme à la syndicalisation des magistrats, à leur expression, à leur droit de grève, à leurs verdicts lorsqu'ils ne vont pas dans le sens des intérêts patronaux.

De l'interdiction du droit de grève...

Judi 12 février, le syndicat de la magistrature appelait ses membres à cesser le travail, sauf « cas d'urgence ». Peyrefitte, la veille, avait mis en garde la magistrature sur d'éventuelles sanctions, en s'appuyant sur l'article 10 de l'ordonnance du 22 décembre 1958 : « Toute action concertée de nature à entraver, à arrêter le fonctionnement des juridictions » serait susceptible d'entraîner des sanctions.

De fait, l'ambiguïté plane. Qu'est-ce qu'une action de nature (souligné par nous) à entraver le fonctionnement des juridictions ? Le 12 février, le syndicat de la

magistrature a tenu des permanences, par exemple pour les détenus, afin de ne pas prolonger leur emprisonnement, lié à un report de leur jugement.

Lorsque ce syndicat avait appelé à cesser le travail en soutien au juge Ceccaldi, le ministre de la Justice d'alors, Lecanuet, avait ordonné des avertissements qui furent ensuite annulés par son successeur Guichard. Plus récemment, la grève pour s'opposer au projet de loi « Sécurité et liberté » n'avait entraîné aucune sanction. Par rapport au 12 février 81, la veille tous les magistrats ont reçu une note de leur premier président leur signifiant, que cette grève était illégale, que des sanctions disciplinaires seraient prises, que les noms des grévistes seraient relevés, qu'un rapport circonstancié sur les incidences de leur grève serait remis à la hiérarchie et qu'enfin leur journée de salaire leur serait retenue. (Ce dernier point équivalant à une reconnaissance de fait du droit de grève...)

le syndicat de la magistrature, lui, considérant que les magistrats ont droit de grève, dépose un préavis et assure une permanence minimum, à la manière des autres fonctionnaires, ceux de la santé ou de l'Éducation nationale par exemple. Peyrefitte peut très bien « coincer » les magistrats grévistes, puisque les textes sont suffisamment confus pour nier une liberté syndicale, néanmoins inscrite dans la Constitution.

...à l'interdiction de l'expression syndicale

Il en va de même pour l'obligation de réserve à laquelle les magistrats sont assujettis. Ce fut, du reste, un des griefs retenus contre Bidalou. Quelles sont les incidences d'une telle obligation ? La négation du droit d'expression syndicale. Là aussi, Peyrefitte peut « coincer » un juge, qui à titre de responsable national, local ou membre du syndicat de la magistrature expose son point de vue.

Avant 68, avant la création du syndicat de la magistrature, lorsqu'un juge prenait la parole devant les mass-média, il était toujours dépêché par l'autorité hiérarchique. Notion de réserve sur laquelle Peyrefitte peut discuter à loisirs : dans un cas, lorsque Schmeick, premier président à la Cour de cassation intervient à un colloque d'Amnesty international, il n'y a pas manquement à l'obligation de réserve, mais lorsque Bidalou intervient sur RTL, il y a manquement à la réserve. Et, M. Alain Peyrefitte, ne manquez-vous pas aussi à cette obligation et ne participez-vous pas au discrédit jeté sur la magistrature, lorsque vous laissez entendre à tout va, que les magistrats qui bougent sont des « veaux » ?

En passant par le jugement des juges

Il ne s'agit pas de remise en cause de l'indépendance de la justice, mais plutôt de punir ceux qui remettent en cause sa dépendance, en appelant à cesser le travail, en s'exprimant librement et surtout en émettant des jugements contraires à ce qu'un « bon » juge doit normalement faire.

Bidalou n'a-t-il pas donné raison à un chômeur contre sa caisse primaire d'assurance maladie, et demandé la comparution d'un représentant de Raymond Barre à l'audience ? N'a-t-il pas ordonné la réintégration dans leurs foyers de travailleurs immigrés expulsés, contre la toute puissante société Sonacotra ?

Claude Joly, juge à Douai a été l'objet de poursuites disciplinaires, heureusement non amenées à leur terme, parce qu'elle appliquait à la lettre la procédure d'injonctions à payer, parce qu'elle se permettait de vérifier les pièces fournies par les sociétés de crédit et refoulait quelques dossiers ? Que n'a-t-on pas dit sur ses prétendues absences, sur son incapacité à maintenir les cadences ?

Confie-t-on de nouveau des affaires d'accident du travail à De Charette, qui le premier fit condamner des patrons ?

En revanche, le président du tribunal et le procureur de la République de Seine-Saint-Denis ont accompli leur devoir en condamnant Jacques Nikonoff, délégué CGT, membre du bureau fédéral du PCF. Il avait entrepris une grève de la faim au pied de sa machine afin de protester contre la procédure de licenciement engagée par la direction Norton en raison de ses activités militantes. Aux yeux de la justice, ce syndicaliste est coupable de faire usage « d'une contestation permanente susceptible de dégrader les bons rapports qui doivent régner dans toute entreprise, empêchant ainsi une meilleure rentabilité qui apparaît actuellement primordiale pour permettre aux nations les plus évoluées de lutter avec succès contre le dumping économique pratiqué par les Etats où les salaires et avantages sociaux sont inférieurs ».

Photo : manifestation des magistrats et avocats le 12 février au Palais de Justice de Paris.

...jusqu'à la décapitation du syndicat

Dans le contexte de crise économique, le gouvernement ne peut pas supporter l'existence d'un foyer de contestation dans l'appareil judiciaire, aussi prend-il des mesures. Le projet de loi Foyer, limitant la syndicalisation en est un des volets.

Dans l'exposé des motifs de ce projet, la couleur est de suite annoncée, il s'agit « des prises de position de quelques magistrats regroupés dans un syndicat minoritaire, né sous le signe de la contestation en juin 68 (...). Le statut de la magistrature en son article 10 interdit au corps judiciaire toute délibération politique et interdit également aux magistrats toute manifestation d'hostilité au principe ou à la forme du gouvernement de la République, de même que toute démonstration de nature politique incompatible avec la réserve que leur imposent leurs fonctions (...). On a pu lire, dans une motion du syndicat de la magistrature appelant à la grève sans condition que "la politique gouvernementale risque d'aboutir à une impossibilité pour le juge de rester garant des libertés individuelles alors que parallèlement le gouvernement met en place un dispositif juridique et policier qui au nom de la liberté porte atteinte à ses libertés". Il n'est pas tolérable que des magistrats portent une telle appréciation sur la politique du gouvernement, ni sur le dispositif juridique que celui-ci propose au Parlement de mettre en place ».

Nathalie VILLOTIERS

Après entretien avec deux responsables nationaux du syndicat de la magistrature.

LA PROPOSITION DE FERMETURE DU FOYER SONACOTRA

Une initiative qui divise les travailleurs

Lundi 2 février, les travailleurs de Dammarie prenaient connaissance en lisant « La République de Seine-et-Marne » d'une proposition faite par leur maire au nom des élus PCF du conseil municipal. Le maire, R. Laporte préconise en effet la fermeture du foyer Sonacotra de la ZUP et sa transformation en logements F1 et F2 permettant de satisfaire les besoins des célibataires et couples français de Dammarie.

Une semaine plus tard, la grande presse et la télé s'emparaient de l'information pour lui donner la dimension d'une affaire nationale.

Une fois de plus Stoléro et les politiciens giscardiens se sont saisis de l'occasion pour rivaliser d'indécence. Initiateurs des lois et décrets racistes anti-immigrés, animateurs du racisme d'Etat, ils se sont présentés comme de sourcilieux antiracistes. Comble. On a même pu voir les dirigeants

le logement, il n'y a pas d'ailleurs. Il n'existe que deux foyers dans toute la région de Melun et c'est à Dammarie qu'ils sont implantés. Le foyer Jean Jaurès était construit par la Sonacotra il y a une vingtaine d'années et celui de la ZUP — visé aujourd'hui par la proposition de fermeture — depuis une dizaine d'années.

Pour ce qui est du logement familial des immigrés, l'adjoint (PS) responsable de cette question au sein du conseil municipal, nous expliquera le mécanisme de la concentration. C'est la politique d'attribution mise en œuvre au niveau de l'Office départemental des HLM qui tend à opérer un regroupement des immigrés sur la commune de Dammarie.

La politique discriminatoire des municipalités de droite environnante nous est confirmée dans un autre domaine par les responsables des Portugais. L'équipe de foot qu'ils avaient constituée sur Melun n'a pu jouer que lorsque le précédent maire PCF de Dammarie leur a fourni un terrain — à Melun, il n'y avait pas de place pour les Portugais. Même chose en ce qui concerne l'attribu-

Les réactions chez les syndiqués CGT d'Affimet

Affimet Dammarie. Fonderie d'aluminium spécialisée dans le recyclage des déchets. Filiale de PCUK. 162 salariés dont 100 ouvriers, immigrés à 90% tous syndiqués à la CGT.

Le travailleur algérien qui nous reçoit dimanche après-midi, est délégué CGT. « Toute la semaine dans la boîte, on n'a discuté que de l'affaire du foyer ». La proposition du maire a provoqué un trouble profond dans l'entreprise et... dans le syndicat. Et pour cause : la plupart des travailleurs d'Affimet habitent en foyer.

L'identification couramment répandue entre CGT et PCF (confusion entretenue par les médias) a amené des réactions négatives. « Les gars ont dit "Le syndicat nous trahit, ce n'est plus la peine de se syndiquer" même des délégués ont eu cette réaction ».

En fait, le syndicat n'a rien trahi du tout. Dès que l'affaire a été connue, le délégué syndical après consultation de la section CGT, a téléphoné au maire pour lui demander des explications. A la CGT Affimet, la lutte contre le racisme et la division, c'est une question qu'on connaît bien et qui tient à cœur. Ce n'est pas pour rien qu'aux dernières élections professionnelles, on a fait élire une liste dans laquelle chaque nationalité est représentée par deux délégués — deux Français, deux Algériens, deux Portugais, etc... « Le maire, avec sa proposition, il sème la division... ».

DU FOYER SONACOTRA

de la société Sonacotra jouer les défenseurs intransigeants des résidents. Eux qui ont pu donner toutes les preuves de leur hostilité déclarée aux immigrés au cours de la très longue grève des loyers menée par les résidents de ces foyers à travers toute la France.

Pour tirer les choses au clair, nous sommes allés enquêter sur place. Avec les militants de la cellule du PCML de Dammarie, nous avons rencontré ceux qui sont au premier chef concernés par les initiatives du maire. Résidents du foyer, représentants d'associations de travailleurs immigrés, syndicalistes, élus municipaux, ils nous ont dit leur sentiment, ils ont pesé les arguments du PCF. Sur tout, ils nous ont dit les effets pratiques de cette politique.

Pierre MARCEAU

« La fermeture du foyer, personne ne nous en avait parlé avant la déclaration du maire ». « En tout cas, il n'a consulté personne ». Que se soient les résidents du foyer lui-même, les représentants des associations de Tunisiens, de Portugais ou les militants de la JOC-immigrée. Tous ceux que nous avons rencontrés dimanche, nous ont fait part de leur surprise.

Dammarie, banlieue ouvrière (en 1977, on recensait 56,6% d'ouvriers) de Melun compte quelques 4000 immigrés, 21% de la population. En fait, leur nombre est en diminution puisqu'ils étaient 28% en 1977 lorsque l'actuelle équipe municipale d'Union de la gauche est élue. Dans cette ville où le PCF est à la mairie depuis la Libération, le contrat communal prévoyait pour la première fois l'arrêt de l'installation d'immigrés dans la commune.

Entre temps, les effets de la crise se sont fait durement sentir. Fermeture de l'usine Idéal-Standard. Fermeture de l'entreprise Prodilog... Les immigrés fournissent les gros contingents de licenciés. Du travail, ils devront en chercher ailleurs. Mais pour

faire c'est de planter le racisme pas de le supprimer » ce résident tunisien parle de Vitry, de Montigny et il ajoute « Si ça continue qu'est-ce que je vais dire à mon fils? Je vais lui dire méfie-toi des Français... ». « On veut nous chasser et pour aller où? ». C'est véritablement un comble. Le droit de loger dans une chambre à 450 francs par mois avec une cuisine pour 25, ils ne l'ont pris sur le dos de personne, les résidents. Ce foyer comme toute la ZUP a été construit (en majorité) par des immigrés. Qui plus est, il a été financé par leurs cotisations obligatoires au Fonds d'action social.

Ils sont nombreux à ne plus travailler à Dammarie objectera le maire. Sans doute, mais n'est-ce pas le lot de nombreux travailleurs dans la commune? En fait, Dammarie est devenue progressivement une sorte de ville dortoir. Une enquête réalisée à partir de l'utilisation des cartes-oranges laissait apparaître que plus de la moitié des Dammariciens

peux dire qu'il n'y a jamais eu de réglementation pour les immigrés au niveau de l'aide sociale. C'est bien évident que l'aide municipale accordée aux entreprises en lutte bénéficie à tous les travailleurs qu'ils soient français ou immigrés.

Comment les problèmes de l'immigration sont-ils abordés par l'équipe municipale?

On a essayé de relancer la commission immigration qui existait pendant le précédent mandat. Au début, on a constitué un groupe de travail ensuite sous l'impulsion des élus socialistes et avec la pression des représentants des associations de travailleurs immigrés, on est arrivé à la création d'une structure permanente. La réunion constitutive de cette commission immigration a eu lieu il y a un mois. On en est encore aux balbutiements.

On a essayé de relancer la commission immigration qui existait pendant le précédent mandat. Au début, on a constitué un groupe de travail ensuite sous l'impulsion des élus socialistes et avec la pression des représentants des associations de travailleurs immigrés, on est arrivé à la création d'une structure permanente. La réunion constitutive de cette commission immigration a eu lieu il y a un mois. On en est encore aux balbutiements.

CORSE

4 ANS DE PRISON POUR AVOIR DENONCE UN SCANDALE

Les événements de Bastélica-Fesch en janvier 1980 sont à rapprocher de ceux d'Aléria en 1975. Dans les deux cas il s'agissait pour les militants corses de dénoncer un scandale : hier les fraudes de vin, aujourd'hui l'impunité des barbouzes.

Mercredi 11 février au soir, le verdict implacable est tombé. Quinze accusés : 15 condamnations, dont 4 ans de prison ferme pour 3 d'entre eux, 2 ans pour 2 autres... aucune relaxe. Au total, 27 ans et un mois dont 6 ans et huit mois avec sursis. Ils s'ajoutent à la déjà très longue liste de la Cour de sûreté de l'Etat pour qui la répression doit être systématique et correspond à une volonté délibérée du pouvoir.

La Cour a retenu contre les accusés la « constitution de bande armée » et la « séquestration de personne ». La veille, lors des plaidoiries des avocats de la défense, ceux-ci avaient démonté les chefs d'accusation. 1) la « bande armée ». « Le code, a expliqué Me Alfonsi, fait état de ce propos de dévastation, de massacre et de pillage ». Rien de tout cela dans cette affaire, « ils n'ont fait que réagir à une menace. En droit, c'est l'excuse de provocation ».

Quant à la « séquestration », attention aux ouvriers ou employés qui « séquestrent » leur patron lorsque celui-ci ne veut satisfaire en rien leur revendications!

Un PROCES TRONQUE ET L'INSTAURATION D'UNE JUSTICE PARALLELE

« Ce procès est tronqué car vous jugez la riposte, mais non l'attaque », a déclaré Me Phung. C'est le problème de fond, comme l'a rappelé Me Jacques-Antoine Martini — membre du Comité central de la Ligue des droits de l'homme — lors d'une conférence de presse tenue le lendemain du verdict. « La Procès de Bertolini et Olliel (les barbouzes interceptés) aurait dû avoir lieu avant ». Mais au contraire, ils étaient partie-civile contre les accusés! De plus, a-t-il expliqué, le procès des policiers qui ont tué le jockey Marangoni, et celui qui a tué Michèle Lanck (lors des événements de janvier 80) ont disparu, les tribunaux de Corse en ont été dessaisis pour ce soit « traité » à Paris. N'est-ce pas déjà mis aux oubliettes? « Après les polices parallèles, c'est une justice parallèle qui s'instaure », dit Me Martini. Il ajoute : « Les seuls procès qui aboutissent ce sont ceux de la Cour de sûreté de l'Etat. Dans cette affaire de Bastélica elle n'était pas compétente ». Les avocats de la défense s'étaient battus sur ce point des premières audiences, la Cour a passé outre.

Cette juridiction d'exception n'a nullement tenu compte des 20 000 personnes qui, au lendemain des événements de Bastélica comme à la veille du verdict, ont manifesté à Ajaccio. Toutes les organisations politiques, sociales-professionnelles de l'île s'étaient rassemblées pour condamner

s'ajoutent les polices parallèles. C'est un mérite de ce procès des avoir tirées de l'ombre où le pouvoir cherche à les tenir.

Et saviez-vous que, rien que pour la Corse, plusieurs dizaines de milliards de francs ont été dépensés par l'Etat (qui fait payer les contribuables!), depuis 1975 en va-et-vient de CRS, en relèves de gardes-mobiles, en déplacements de matériels lourds et légers destinés à la répression, en gonflements d'effectifs policiers? Tout cela pour... « la sécurité et la liberté » diraient Peyrefitte-Bonnet! On ne peut rester indifférent devant un tel état de fait qui « creuse le tombeau de la démocratie », selon l'expression employée par l'amiral Sanguinetti.

Amnesty International s'est saisi du cas des deux emprisonnés qui ont refusé de se présenter aux audiences, comme ils en ont le droit. Paul Cortinchi et Dominique Bianchi en ont pris pour quatre ans. Selon Amnesty, le dossier instruit contre eux s'apparente au délit d'opinion.

Un autre aspect, rappelé par Me Martini, est celui des jugements en « flagrant-délit » visant des jeunes accusés (comme à Paris les sidéurgistes un certain 23 mars) d'avoir lancé des pierres sur la police après une manif. Ils se prennent deux à trois ans de prison, sans que jamais les faits aient été prouvés.

C. LEBRUN



L'amiral Sanguinetti et Me. Martini lors de la conférence de presse tenue le lendemain du verdict.

PIERRE BAUBY, DE RETOUR DE CORSE

Le soir-même du verdict, Pierre Bauby, qui revenait juste d'une visite en Corse, où il a rencontré de nombreux militants et travailleurs, déclarait dans un communiqué :

« Je dénonce les nouvelles condamnations prononcées par la Cour de sûreté de l'Etat à l'encontre des militants corses qui n'avaient fait qu'empêcher des barbouzes de tuer à Bastélica. Ils devaient donc être acquittés. De ce fait, le verdict n'a rien à voir avec la clémence ».

« (...) Alors que le problème corse exige pour être résolu que le peuple corse puisse disposer de lui-même et décider de son statut respectant son identité, la seule réponse du gouvernement est la répression par tous les moyens : Cour de sûreté de l'Etat, emprisonnements politiques, Légion étrangère et arsenal policier considérable ».

« Le gouvernement, niant ainsi toute possibilité d'évolution, porte l'entière responsabilité de la dégradation de la situation et du recours à la violence ».

Enquête à Dammarie (Seine et marne)

Discussion entre un militant du PCF et un militant du PCML de Dammarie

Depuis huit jours, des discussions quotidiennes ont lieu entre les militants du PCF et du PCML. Voici en substance un de ces échanges entre Jacques, militant actif du PCF, et René, membre de la cellule du PCML de Dammarie.

● Jacques: Quand le gouvernement et Stoléro nous donnent des leçons d'anti-racisme, c'est dégueulasse. J'ai envie de casser la télé. On n'entend parler que de Dammarie en ce moment. Alors quand ton parti vient nous critiquer, il ne fait qu'ajouter sa voix à la clemeur des loups!

● René: Au départ, ce qui a semé le trouble parmi les travailleurs, c'est la déclaration du maire. Bien sûr, la presse et la télé se sont chargés de l'amplifier, de la déformer. Mais un communiste sait qu'il n'y a pas de cadeau à attendre de ce côté-là; du coup, il doit se préoccuper de l'utilisation qui peut être faite de ses déclarations. Les résultats, tu peux les constater toi même aujourd'hui quand des immigrés syndiqués en viennent à parler de quitter la CGT parce qu'ils s'estiment trahis par les français qu'ils considéraient jusqu'à présent comme étant de leur côté. Comme moi, tu es tombé sur le derrière en entendant R. militant de toutes les luttes ouvrières de la région nous dire en mélangeant l'affaire de Montigny et ce qui se passe à Dammarie: « Il n'y a plus qu'Hassan II pour défendre la dignité des immigrés! » Est-ce que les immigrés ont brusquement perdu toute notion de leur exploitation? Toute notion de classe? Bien sûr que non. Il faut voir dans ces réactions, ce désarroi, les résultats d'une politique de division.

Tu vois bien que si nous critiquons le maire, ce n'est pas par anti-communisme comme Stoléro, mais pour contribuer à l'unité français-immigrés, avec le souci du renforcement des syndicats. D'ailleurs, on n'avait pas une attitude différente en décembre 80. A ce moment-là, votre conférence de section du CANT de Perthes, avait déjà pris cette position. Dans un article publié par « L'étincelle », vous parlez d'exiger la fermeture du foyer Sonacotra de la ZUP et sa transformation en F1 et F2 pour jeunes ménages ». Dans le même article, il était écrit: « Il faut que les habitants de la ZUP fassent pression sur les sociétés HLM, le logement français » et « l'Abeille », pour exiger qu'elles arrêtent d'accorder leurs logements aux familles immigrées ». A cette époque, la grande presse ne s'était guère émue. C'est vrai qu'il n'y avait pas encore d'affaire de Vitry, et qu'ils n'avaient guère songé à utiliser le problème des immigrés comme un bon filon pour une campagne anti-communiste. Par contre, notre cellule s'était inquiétée de ces positions, certains passages de l'article nous paraissaient particulièrement dangereux. Ainsi, quand l'article constate que les pouvoirs publics orientent vers Dammarie les immigrés et qu'il poursuit en disant que « De cette façon, le gouvernement tente de détruire les bases ouvrières de la région parisienne, en chassant la classe ouvrière, les travailleurs français de Dammarie et en créant des ghettos de familles portugaises, algériennes etc... » On voudrait dire que les immigrés ne font pas partie de la classe ouvrière, qu'on ne l'écrirait pas autrement!

Notre cellule a alors décidé de faire une réponse, pas dans le style polémique, mais sur le fond. Parce qu'on voyait là, des germes de division pour la classe ouvrière. Notre tract est sorti le 20 décembre, quelques jours avant « l'affaire » de Vitry. Tout notre tract n'avait qu'un but: démontrer que les immigrés ne sont pas la cause du chômage.

● Jacques: Mais nous aussi, on dit ça. Ce qu'on dit c'est qu'il faut arrêter l'immigration pour ne pas mettre de nouveaux travailleurs français et immigrés au chômage. Ce qu'il faut voir, d'autre part, c'est que le gouvernement utilise l'immigration pour diviser les travailleurs. En embauchant des travailleurs immigrés moins payés que les français, ils cassent les salaires.

Les travailleurs immigrés ont moins de traditions de lutte, ils maîtrisent mal la langue française, ils ont peur de lutter à cause des menaces d'expulsions, ils se syndiquent moins facilement. En employant des immigrés, les patrons essayent souvent de casser les organisations syndicales.

● René: Nous ne raisonnons pas comme ça. Le problème numéro 1 aujourd'hui de la classe ouvrière, c'est le chômage. Dans le mot d'ordre du PCF, chômage et immigration sont liés. Et vous dites que l'arrêt de l'immigration fournirait une solution partielle au problème. C'est complètement faux. Le volume d'immigration est infime par rapport à ce qu'il était il y a 8 ans. Et le chômage ne fait que croître. Le chômage n'a pas du tout pour cause l'immigration. Chômage et immigration sont deux produits du système capitaliste, et c'est lui seul qu'il faut remettre en cause. Et justement pour lutter contre le chômage, dans le contexte de division actuel, l'unité français-immigrés est une question clé.

Quand tu dis que les patrons cherchent à empêcher les luttes en pesant avec l'immigration, c'est vrai. Mais comment résoudre ce problème avec un point de vue de classe? Le seul moyen, c'est de se battre pour l'égalité des droits. En luttant pour obtenir « à travail égal salaire égal », pour supprimer les statuts différents. On crée les conditions de l'unité. En luttant pour l'égalité des droits politiques et syndicaux, on permet à tous de lutter plus efficacement en levant la menace d'expulsion qui pèse sur les immigrés.

● Jacques: C'est facile de critiquer les élus communistes de Dammarie. Mais il ne faudrait peut-être pas oublier les problèmes auxquels ils sont confrontés. Gérer une municipalité dans laquelle 3000 emplois industriels ont été supprimés, où le budget d'aide sociale est de plus en plus lourd, si tu crois que c'est une mince affaire! Les maires de Melun et des autres communes environnantes, ils s'en lavent les mains des problèmes de l'immigration. En ne permettant pas aux immigrés qui ne travaillent pas à Dammarie d'y loger, on incite à partir, ceux qui habitent au foyer, au moins, le maire de Dammarie mettra les municipalités réactionnaires de la région devant leurs responsabilités.

C'est commode de critiquer quand on est un petit parti comme le tien. Mais le PCML confronté aux mêmes problèmes ferait la même chose.

● René: Pour nous, un communiste élu à un poste de gestion communale doit toujours défendre les droits fondamentaux des travailleurs. Le droit au logement en est un. Dans le contrat communal de 1977, vous avez consenti à le restreindre en mettant fin à l'installation d'immigrés ne travaillant pas dans la commune. On ne peut pas présenter les immigrés comme une charge à répartir pour contraindre les municipalités environnantes à leur attribuer des logements. Ce que nous contestons ce n'est pas la réalité des problèmes engendrés par la concentration ouvrière française et immigrée à Dammarie, mais c'est l'absence de mobilisation des travailleurs français et immigrés pour imposer le droit au logement partout et pour tous.

Ce ne sont pas les déclarations du maire exigeant des autres municipalités qu'elles logent des travailleurs immigrés qui suffiront. Ce qu'il faut ce sont des tracts, des manifestations, des occupations... des luttes à Melun, Vaux-le-Pénil, le Mée qui permettront de faire sauter les critères racistes d'attribution des logements.

Pour régler toutes les contradictions soulevées par la gestion municipale quand la bourgeoisie tient le pouvoir d'Etat, comment peuvent faire des militants ouvriers? La seule démarche de classe c'est à notre avis que les problèmes soient débattus par les travailleurs, que des revendications soient élaborées avec eux et soutenues par leur mobilisation. Ce n'est pas la démarche qu'a eue le maire de Dammarie.

ALES-DESTIVAL LES MINEURS FACE A LA REPRESSION

Dans un précédent numéro, nous faisons état de la décision du tribunal de Nîmes qui ouvre la porte à l'intervention policière pour expulser les mineurs du puits de Destival.

Le 17 février : la répression a franchi une étape importante. 14 cars de CRS ont pris position à Alès. Le matin même, un train de charbon étranger était convoyé par les CRS pour s'opposer aux actions des mineurs. Les sirènes des villages environnants ont retenti. Face au quadrillage policier, la CGT a renforcé la mobilisation autour du puits de Destival. La surveillance policière n'a pu empêcher, malgré tout, que le train soit vidé de son charbon.

Le 17 février au matin, les mineurs de Destival ont également reçu une lettre de licenciement. En riposte, des mineurs ont occupé les bureaux de la direction.

Les jours précédents avaient préparé cette escalade de la répression.

Les Renseignements généraux ne lâchent pas d'une semelle les mineurs, et les récents déploiements de force (hélicoptères compris) face aux actions des mineurs en sont un témoignage. N'a-t-on pas vu un policier dé-

gagner son arme face à un mineur ?

Pour M. Sugier, responsable régional CGT de la fédération des mineurs, qui a bien voulu répondre aux questions de notre correspondant : « Ce sont des mesures d'intimidation qui montrent la faiblesse de la direction... ils ont peur ! ». Et de nous expliquer que la direction met en œuvre des mesures pour tenter d'effrayer les mineurs et leurs familles, en individualisant les attaques : lettres personnelles, etc...

Ainsi, la direction prétend proposer du travail aux mineurs, et licencier ceux qui le refuseraient. Pour arriver à ses fins, elle menace de licencier un des principaux dirigeants de la lutte des mineurs. En visant aussi haut, sans doute espère-t-elle faire peur à l'ensemble des mineurs, mais elle se trompe. Cette déclaration, qui est issue d'une assemblée générale CGT qui a regroupé pas moins de 500 délégués pour la préparation de la journée du 13 mars de soutien aux mineurs, en témoigne : « Francis Iffernet, le secrétaire du syndicat CGT des mineurs, et l'un des principaux dirigeants du combat exemplaire pour Ladracht, est menacé de licenciement

par les Charbonnages. Accusé de vol, il est traduit devant les tribunaux. Il s'agit d'une basse manœuvre d'intimidation, d'une véritable provocation, d'un défi à la liberté et à la responsabilité des hommes.

« Les militants CGT du Languedoc-Roussillon ne permettront pas que ce mauvais coup réussisse. Ils adressent un solennel avertissement au pouvoir giscardien. Le combat pour l'Adrecht est le combat de tous les travailleurs de la région, qui avec les mineurs luttent pour vivre, travailler, décider aux pays.

« La répression ne réglera rien, la volonté d'y faire échec ne fera que renforcer ce combat. »

Par ailleurs, M. Sugier devait préciser qu'en accord avec l'UL et l'UD CGT, la garde autour du puits de Destival sera renforcée avec l'aide de nombreux syndicats d'Alès. « Le puits, personne ne le prendra », devait-il conclure.

A noter que le Comité régional du PCML appelle tous les travailleurs à faire du 13 mars, une grande journée pour la défense de l'emploi, emploi que défendent vaillamment depuis bientôt un an les mineurs d'Alès.

Michel LOPEZ

JEUNES LA CGT IMPOSE SON DROIT DE PAROLE



Lundi 16 février, au cours de l'émission organisée par Antenne 2 et Europe 1, pour parler du chômage des jeunes, on avait invité la ministre Monique Pelletier, Dalle (PDG de l'Oréal) ... mais pas la CGT. Contre cette censure une protestation légitime (Voir notre éditorial).

GRENOBLE-JAMET LA LUTTE CONTINUE POUR LE REDEMARRAGE DE L'USINE

Novembre 1980 : le groupe SEB ferme l'usine d'André Jamet (tentes, matériel de camping) de Grenoble. 119 licenciements, et 140 mutations à Pontcharra, à 45 km de Grenoble.

La CGT s'est constamment opposée à cette restructuration, et avait appelé les travailleurs à refuser les licenciements. Fin novembre, les délégués ont pu empêcher le démantèlement de tout le matériel à Pontcharra, déménagement organisé à la sauvette et de nuit par le patron (voir HR du 4/12/80).

Depuis, le patron a choisi une nouvelle tactique : laisser les neuf déléguées seules à Grenoble, sans travail et sans salaire. Et n'offrir comme conditions de réemploi sur Grenoble qu'un travail en sous-traitance dans de petites SARL. Solution dont les déléguées disent « S'il y a du travail, pourquoi le personnel ne serait-il pas Jamet ? ».

L'une de ces SARL a démarré le 13 janvier. L'un des trois gérants n'est autre que la femme du PDG de Jamet, quant aux deux autres, ils sont encore employés par la société Jamet. Cette SARL a repris une dizaine de licenciés, qui ont dû mettre cha-

cune 1000 à 2000 francs dans l'affaire.

Du travail, il y en a pour cette SARL (pour le moment), mais à quelles conditions ! Pour faire face aux commandes d'avants de tente, les ouvrières sont obligées de faire au moins 9 heures par jour.

On voit bien l'intérêt d'une telle solution pour les patrons : les ouvrières paient le droit d'avoir un emploi et sont contraintes de travailler plus que quand elles étaient salariées chez Jamet. De plus cette SARL n'a qu'un seul client et fournisseur : Jamet, qui peut couper les vivres quand bon lui semble...

Depuis novembre, une seule réunion a eu lieu avec le patron, le 8 janvier, où le patron ne proposait que le redémarrage de 15 emplois à Grenoble, en même temps qu'il demandait le licenciement des déléguées, et le démantèlement du matériel restant à Grenoble. Mais très vite, le patron a fait faux-bond, en annulant la deuxième réunion prévue. Il ne s'agissait en fait que d'une manœuvre de sa part.

En ce qui concerne les neuf déléguées, elles ne sont

pas encore licenciées, vu leur protection spéciale. Et l'inspecteur a rejeté la demande de leur licenciement ce 10 février 81.

Mais elles étaient sans paye, et sans travail jusqu'au début janvier. Ce n'est que suite à de nombreuses réclamations que le patron a dû fournir du travail aux sept ouvrières en janvier, mais les deux administratives n'ont rien eu. Il aura fallu attendre le 12 février 81 pour que la direction se décide enfin à donner du travail aux deux employées.

Le tribunal des prud'hommes a été saisi, pour le paiement des salaires manquants en décembre et janvier, et doit se prononcer en référé vers le 18 février.

Les déléguées appellent l'ensemble du personnel Jamet à être solidaire dans la lutte pour l'emploi, et maintiennent des contacts avec les ouvrières licenciées. Un tract appelant au soutien a été diffusé sur l'entreprise de Pontcharra.

L'objectif demeure : le redémarrage de l'usine de Grenoble.

Correspondant Grenoble



SHOW MAGIE

JE RENDRAI L'OR DE LA FRANCE INTACT ET REVALORISÉ LE FRANC EST INATTAQUABLE, FOUROYANT, INSUBMERSIBLE

JE POSE DEUX DOLLARS J'AJOUTE TROIS CHÔMEURS JE RETRANCHE 20 EMPLOIS JE MULTIPLIE PAR 10 J'ENCAISSE LE TOTAL

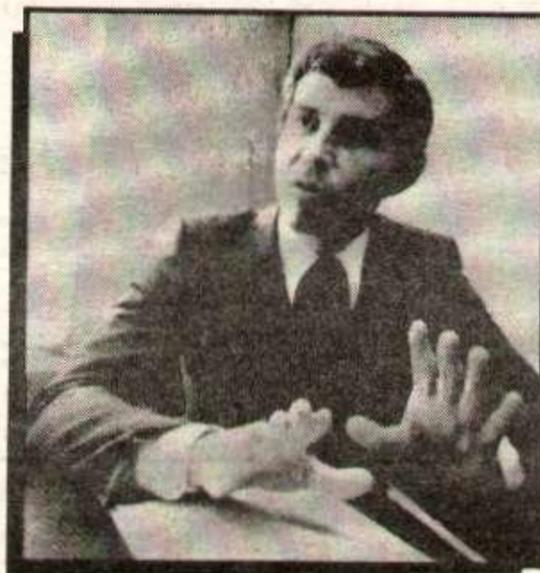
NOS RÉSERVES EN DEVISES S'ÉLEVENT ACTUELLEMENT À 16 MILLIARDS CONTRE 4 MILLIARDS EN 76 NOUS AVONS 1 MILLION DE CHÔMEURS EN 76 NOUS EN AVONS 1 MILLION 600 000, AUJOURD'HUI!...

?

EN AVANT VERS LES 50 MILLIONS DE CHÔMEURS!

«Nous avons 23 usines en trop» déclare le PDG du groupe Peugeot

Dès cette semaine la riposte des travailleurs s'organise pour faire barrage à la politique patronale et gouvernementale dans l'automobile



L'orage continue de gronder dans le monde capitaliste et les licenciements succèdent aux suppressions d'emplois. Aux USA, où l'on compte dans l'automobile environ 300 000 chômeurs, en Grande-Bretagne où rien que British-Leyland a perdu environ, en 3 ans, 30 000 emplois, en Italie où Fiat prévoit 15 000 licenciements et la mise au chômage technique de 24 000 ouvriers jusqu'en juillet 1981.

Les trusts français de cette branche ne sont pas non plus épargnés. Et, face à cette crise de surproduction, ils mettent sur pied tout un plan de restructuration destiné à renforcer leurs positions sur le marché mondial. Plan de restructuration et plan de suppressions d'emplois massives et étalées dans le temps.

Ainsi, aujourd'hui, chez Renault, on annonce la suppression de 18 postes de travail sur 100 d'ici 1990. Chez Peugeot, mesures de compression du personnel et licenciements se multiplient,

en même temps qu'est mis fin aux activités de la filiale étrangère de Linwood, en Ecosse, région déjà durement éprouvée par le chômage.

Il apparaît que Peugeot soit plus frappé que Renault. Au niveau des effets de la crise de surproduction, le groupe Peugeot-PSA enregistre en 1980 une perte d'un montant supérieur à 1,5 milliard de francs.

Automobiles-Talbot annonce, pour le premier semestre 1980, une perte de 418 millions de francs, à laquelle s'ajoute le déficit de 19,6 millions de livres de la branche britannique. La perte d'exploitation globale du groupe excède 1 000 francs par voiture produite ou vendue, estime-t-on.

Les ventes de PSA ont baissé de 18% en Europe. Quant aux investissements, ils sont rognés de 5,8 à 3,5 milliards en 1980 et de 5,8 à 4,1 milliards en 1981.

Et, les travailleurs sont frappés de plein-fouet par cette crise.

les filiales étrangères, épargnant par là les travailleurs en France? Rien n'est moins sûr.

Graves menaces sur l'emploi des travailleurs en France

Déjà, chez Talbot à Poissy, aux 1 580 départs en préretraites, se sont ajoutées 3 500 suppressions d'emplois sous forme de 3 159 licenciements et 341 préretraites.

Si bien qu'au total, on enregistre en France, rien que dans le monopole Peugeot, 24 000 emplois de moins en un an dont 14 000 par blocage de l'embauche, primes de départ et non-renouvellement des contrats temporaires et 10 000 sous forme de 3 500 licenciements et de 6 500 départs en retraite anticipée.

Sans parler du chômage technique frappant les 38 000 travailleurs de Sochaux, ceux de Mulhouse... De janvier 1980 à mars 1981, le nombre de journées chômées chez Peugeot s'élèvera à 36.

Or, rien ne permet d'affirmer que la restructuration est menée à son terme, aujourd'hui. Rappelons que Lombard, président du Directoire du groupe, déclarait : « Nous avons 45 usines, il y en a la moitié de trop ». Une réorganisation de l'outil industriel s'amorce chez

ce trust pour harmoniser ses gammes (Peugeot, Citroën, Simca, Sumpeat-Roots, les camions Dodge en Grande-Bretagne et Barreiros en Espagne) et jouer à fond la carte de la compétitivité et la loi du profit. Plan de restructuration qui laisse peser plus que jamais de graves menaces sur l'emploi des travailleurs français et étrangers, exigeant l'unité

entre travailleurs des usines-mères et ceux des filiales étrangères.

Quant à Renault, la direction annonce aujourd'hui que l'emploi de nouvelles technologies va entraîner la disparition, à production égale, de 12% d'emplois d'ici 1990. C'est que Renault s'est engagé dans une profonde restructuration de son appareil de production.

Licenciements massifs dans les filiales étrangères de Peugeot PSA

La mise sur pied de robots sophistiqués, très productifs, donc très rentables au regard des profits à empocher, passe par une réduction du

nombre de travailleurs employés. L'utilisation des manipulateurs permet de diminuer par 3 le nombre de travailleurs. Peu à peu, on fait éclater certaines catégories de travailleurs pour les intégrer à la production et les supprimer. Tels, les caristes remplacés par des automoteurs.

On le voit, la réorganisation du travail mise en œuvre aujourd'hui, liée à l'utilisation de procédés technologiques à la pointe du progrès, ont pour but de rentabiliser la production et provoquer des suppressions d'emploi, évaluées aujourd'hui par Renault officiellement à 12% d'ici 10 ans.

Déjà, 2 480 travailleurs sont partis en préretraite en 1980. Cette année, Renault a réduit les travailleurs de 5 de ses usines à 2 jours chômés. De plus, le monopole pratique une politique à outrance des intérimaires et contrats à durée déterminée; ainsi, en 1980, il a recruté 3 500 travailleurs dont 2 000 à titre d'intérimaires. Politique d'une très grande souplesse pour le patronat qui peut ainsi, sans problèmes, supprimer des emplois au gré de la conjoncture et des besoins du profit...

On le voit, qu'il s'agisse de Peugeot ou de Renault, la restructuration et la modernisation de l'appareil de production, avec automatisation et robotisation, s'accompagnent de suppressions d'emplois, déjà en cours. Menaces sur notre emploi, exigeant la plus grande solidarité des travailleurs entre groupes automobiles différents, entre eux et ceux des usines sous-traitantes, entre travailleurs sous statut et intérimaires, entre travailleurs des usines-mères et des filiales étrangères.

Quant au plan international, G. Ségué a écrit aux différentes centrales syndicales pour proposer une concertation en vue de faire face ensemble à des politiques de même ordre dans les différents pays.

Dans ce cadre des relations se nouent (par exemple avec la CGIL - Italie) qui se traduiront également dans la journée du 27 et au-delà.

L'importance du secteur de l'automobile et la gravité des répercussions que sa restructuration en cours peuvent avoir (et ont déjà) pour toute la classe ouvrière justifient amplement que l'action pour faire barrage à la politique patronale et gouvernementale dans ce secteur soit une préoccupation syndicale prioritaire.

Dans ces conditions, on ne peut que se féliciter de cette initiative de la CGT et en souligner l'importance.

G.C.

Une profonde restructuration

C'est ainsi que, le 11 février, le trust français annonçait la fermeture pure et simple fin 1981 de son usine écossaise de Linwood, supprimant par là près du tiers de ses effectifs Outre-Manche (licenciements de 4 800 personnes sur 15 300). Sans oublier les répercussions de l'arrêt de cette usine sur l'emploi dans les entreprises locales sous-traitantes. On estime qu'au total, cette décision de fermeture va contribuer à augmenter considérablement le chômage dans la région : celui-ci pourrait affecter près de 25% de la population active, contre 14% actuellement.

En fait, la politique de restructuration menée par le monopole consiste à fermer certaines filiales étrangères jugées non rentables, comme celle de Linwood, et à concentrer les investissements et la production dans les unités les plus rentables. Ainsi que le déclare d'ailleurs la direction de Peugeot-PSA, il s'agit de « concentrer le développement futur de Talbot-Motor (filiale britannique d'Automobiles-Peugeot) sur la région des Midlands (Coventry), où sont notamment implantées les

usines de Ryton, de Dunstable, de Luton et de Stocke, qui produisent les Talbot Alpine et Solara, les camions Dodge, les collections destinées au montage des véhicules en Iran, et où sont également situés un service de style avancé et un important département d'études ».

Toutefois, au-delà de cette affirmation, la concentration dans les Midlands pourrait se poursuivre davantage encore, comme le craignent les syndicalistes britanniques, par les fermetures également, ou tout au moins le ralentissement de l'activité, des usines de Stocke et de Ryton, employant 3 500 ouvriers à la fabrication des composants. En effet, le rôle de Talbot-UR pourrait bien être, par la suite, réduit à celui d'une unité d'assemblage à partir des composants envoyés des usines de Poissy.

Bref, il semble que ces mesures affectant les filiales étrangères de Peugeot-PSA ne soient qu'un début. Mais, est-ce à dire pour autant que l'ampleur des attaques menées par le trust contre les travailleurs va se concentrer sur ceux employés dans

Le 27 février une importante initiative de la CGT

Le 27 février, la CGT organise une journée d'action sur les problèmes de l'automobile qui sera en particulier marquée par une manifestation nationale à Paris : des caravanes venant de toutes les régions convergeront sur la capitale puis, en de multiples cortèges, se concentreront sur la place de la Nation où se tiendra un immense meeting et d'où l'ensemble des participants partiront ensuite pour une manifestation dans Paris.

Après la sidérurgie, la question est maintenant de faire barrage à la politique patronale et gouvernementale dans le secteur de l'automobile.

La CGT considère qu'il s'agit là d'un des axes prioritaires de son action et qui concerne toute la CGT : dans cette bataille, la CGT engage son autorité.

C'est en gros en ces termes que la CGT présente son initiative du 27 février.

Comment se prépare-t-elle et se présentera-t-elle plus précisément?

Il y aura des arrêts de travail dans les différentes branches de la métallurgie, en particulier dans l'automobile. Mais la CGT compte mobiliser tous ceux dont l'emploi dépend de l'automobile. Il y a 350 kilos de plastique dans une R5 par exemple : c'est dire que l'industrie de la chimie est concernée. Bien d'autres aussi. Ce mardi 17, selon les responsables, la préparation est bonne et bien avancée en particulier dans la chimie et les métaux.

Dans la semaine précédant le 27, les différentes fédérations lanceront des appels sur la base de leurs préoccupations particulières.

Au-delà des industries, la CGT veut également associer les usagers : des initiatives seront prises sur ce plan par les régions. Il y a eu déjà dans ce sens, dans la région parisienne, un arrêt de travail des employés des péages d'autoroute.

Les grands thèmes de cette action? Il y a bien sûr l'emploi; les milliers d'emplois menacés par ce que la CGT appelle « la casse de l'automobile ». Que nous préférons, quant à nous, appeler la restructuration engagée par le patronat et le gouvernement dans ce secteur, non pour le démolir, mais pour en tirer encore mieux profit face aux concurrents d'autres pays, et sur le dos des travailleurs bien entendu!

Il y a d'autres thèmes aussi que chaque entreprise mettra plus ou moins

DUFOUR AVEC LES SYNDICATS, L'HEURE DU BILAN

Le grand portail de l'usine Dufour à Montreuil est à nouveau fermé. Tous ceux qui avaient pris l'habitude d'apporter leur solidarité aux occupants continuent désormais leur chemin.

Le travail a repris depuis le début janvier après 6 mois de lutte. Aujourd'hui, sur les 680 travailleurs que comptait l'entreprise, 380 ont été réembauchés par Vidal qui a repris l'usine pour le compte du groupe Profel. Au moment de la discussion sur la reprise, un problème immortel avait opposé syndicats et nouvelle direction, et syndicats entre eux. C'est celui de la réembauche des occupants. 20 occupants restaient encore sur le carreau le 5 janvier, au moment de la réouverture. La CGT accuse la CFDT d'avoir organisé le vote sur la convention sociale sans que la liste des repris soit connue. La CFDT répond que dans la discussion sur cette liste établie par la direction, la CGT n'a défendu que 4 de ses syndiqués sur les 20 occupants qui manquaient à l'appel...

Aujourd'hui, la direction a fini par céder. Les 347 travailleurs promis sont devenus 380, et le dernier occupant non encore repris a une promesse d'embauche ferme et rapide.

L'usine Dufour a recommencé à travailler dans des conditions qui sont, de l'avis de tous, les meilleures possibles. La plupart sinon la tota-

lité des travailleurs qui souhaitent y retrouver une place sont revenus, et l'usine a conservé, en gros, sa structure ancienne. « Tout le tissu industriel aurait été perturbé par la disparition de Dufour qui représente 50% du marché français en fraiseuses à console » disent les syndicalistes CFDT pour expliquer ces conditions exceptionnelles, sans pour autant négliger l'importance de la lutte. « Il y a des outils de production aussi bons que Dufour qui ont été liquidés, ce n'est pas l'essentiel », préfèrent-on dire côté CGT... Différences d'appréciation entre les deux syndicats. Et qu'on va retrouver à l'origine d'autres désaccords.

Les deux sections syndicales avaient accepté de nous donner une interview en commun en septembre dernier, au moment où la grève prenait son deuxième souffle après les difficultés du mois d'août. Tout au long des 5 mois de lutte, les relations se sont à ce point dégradées, qu'aujourd'hui, dans l'usine, les militants des deux organisations ne se parlent plus. Les attaques réciproques sont multiples, graves même. Trahison, coups... chacun a ses raisons, qui lui semblent de poids, pour refuser toute action et même tout dialogue avec l'autre. Les travailleurs, eux, qu'en pensent-ils?

Ils acceptent mal, on peut l'imaginer, cette division qui les affaiblit

devant leur nouvelle direction.

Nous avons rencontré chacun des deux syndicats pour faire avec eux le bilan de la lutte, un mois après la victoire. En fait, ce qui a opposé les deux organisations syndicales dans la lutte, c'est d'abord des préoccupations un peu différentes qui reflètent l'implantation des sections elles-mêmes : une majorité d'immigrés à la CFDT. La CGT a recruté plus dans les catégories de professionnels français. Mais surtout, c'est autour des questions suivantes que se sont cristallisées les divergences : à quel moment faut-il accepter le compromis ? Question qui se pose toujours dans toute lutte, mais avec beaucoup plus d'acuité quand, comme en ce moment, la classe ouvrière est dans une période de défensive. Où mettre la barre ? Quel préalable choisir ? Qu'est-ce qui fera la différence entre une victoire et une lutte trahie ? Sans doute pas des principes appliqués mécaniquement, mais un choix qui correspond aux intérêts des travailleurs dans la situation donnée. Les différences de tactiques, les erreurs d'appréciations éventuelles qu'on peut difficilement éviter, devraient rester secondaires face au résultat final.

Qu'est-ce qui fait qu'elles deviennent si importantes ? Que deux syndicats qui reconnaissent tous les deux la victoire de leur lutte, en

viennent aux insultes et aux coups ?

Il faut bien admettre que l'on a mis de l'huile sur le feu : la bourgeoisie en développant complaisamment les divergences, avec sa presse qui donne la parole aux uns et la refuse aux autres...

Les directions syndicales de leur côté, ont laissé se développer cette division en accentuant les analyses différentes. Elles ont aussi développé des points de vue de défense d'organisation, au lieu de mettre en lumière les points communs.

Et pourtant, des points communs entre la CGT et la CFDT de Dufour, il y en a ! Il y en a dans le travail syndical quotidien, dans la volonté de s'en remettre à la sanction des travailleurs... Il y en a aussi dans la volonté de continuer à se battre et de consolider la victoire.

Les élections professionnelles du 10 mars donneront le nouveau rapport d'influence des deux syndicats après la lutte, souhaitons que ce ne soit pas un nouveau rapport de force. D'ailleurs, même si actuellement, il y a beaucoup de réticence, ni la CFDT ni la CGT ne conçoivent que la situation de guerre ouverte intersyndicale puisse s'installer en permanence.

Mais laissons leur la parole.

Claire MASSON

«Une victoire qui donne des perspectives à tous les travailleurs»

■ Comment se passe la vie syndicale depuis la reprise ?

Il y a eu une coupure puisque l'occupation a cessé le 23 décembre et le travail n'a repris que le 5 janvier, pour certains, le 12 pour la totalité. Il a fallu ramener l'activité syndicale au niveau nécessaire. Ce n'est pas simple, parce que parmi les syndiqués, il y a une partie qui est à l'intérieur, et une partie qui n'est pas encore réembauchée. Avant, on avait une situation où tout le monde était dans le même paquet, tout le monde se battait. Maintenant, il faut faire fonctionner le syndicat en fonction de la nouvelle situation.

■ Quel est le bilan que la CGT tire de la lutte ?

Pour nous, c'est très important. Une boîte de machine-outil qui redémarre, ça ne se trouve pas tous les jours. Ce qui est important aussi, c'est qu'elle redémarre avec la moitié des effectifs. Celles qui ont redémarré, en général, elles redémarreront à 50...

■ Vous pensez que c'est une victoire ?

C'est un succès. Mais ça demande à être consolidé. Disons que ça peut bien être un recul du pouvoir par rapport à la machine-outil, mais si on relâche la vigilance, on peut se retrouver dans la même situation qu'au mois de juillet...

■ La CGT a pourtant hésité à signer l'accord de reprise ?

Bien sûr. Le souci de la CGT était d'obtenir le maximum de garanties industrielles : l'utilisation des crédits exclusivement sur Montreuil, le problème de la sous-traitance... C'est très important, beaucoup plus que le social, parce que le social on peut toujours le remettre en cause.

Avec ça, il y avait l'embauche des occupants. Notre position à la CGT était de ne pas continuer les négociations tant que le problème des occupants ne serait pas réglé. C'était un préalable pour nous, qui n'a pas été pris en compte par la CFDT. Et aussi le maximum de garanties industrielles : le fait que les crédits accordés pour Dufour restent à Dufour. Ça, on l'a obtenu dans la semaine après le vote

de la CFDT et de la CGC sur la convention sociale. C'est à ce point que le vote était prématuré, qu'on a continué à négocier huit jours après, pour pouvoir signer...

■ Qu'est-ce qu'elle vous a apporté, cette grève ?

Nous, à la CGT, on s'est considérablement renforcés. Notre audience a considérablement grandi dans toutes les catégories professionnelles.

■ En même temps, c'est sans doute compliqué pour des militants syndicaux de diriger une lutte de cette ampleur ?

Oui. Parce que dans ce type d'action, les militants n'ont pratiquement pas d'expérience.

■ Les relations avec la CFDT se sont beaucoup dégradées du fait du conflit, pourquoi à ton avis ?

Elles se sont dégradées, oui. Le problème pour nous, c'est celui des interdits que la CFDT a mis en place... Pour des panneaux, pour mettre une machine à la fête de l'Huma... Au moment du vote, ils ont fermé les portes à ceux qui nous avaient aidé à occuper en août, parce qu'ils étaient extérieurs... Pour nous, il n'y a pas d'extérieur. La lutte, c'est tout le monde. Pour moi, les problèmes avec la CFDT, c'est une question d'hommes.

■ Ce n'est pas le problème de conceptions différentes sur la lutte ?

Si, bien sûr, mais moi je pense que si on est honnêtes, on peut s'entendre.

■ Quelle a été l'attitude de la CGT pour continuer à travailler avec la CFDT ?

C'était de demander des intersyndicaux et pour tout ce qui était fait, prendre les travailleurs à témoin. En général, c'était bon pour nous. Parce que du moment que le débat se limite entre militants, les travailleurs ne se candidatent pas comme concernés.

Dans les derniers temps, au lieu de faire les assemblées générales dans le hall, on les faisait au réfectoire, et on faisait participer les gens. On faisait en sorte que

les travailleurs donnent leur avis, ce qui n'est pas facile. Parce que les travailleurs ne s'expriment pas très facilement.

■ Les relations syndicales, maintenant, comment les vois-tu ? Il y a un préalable ?

Non. Les relations syndicales, il faudra bien qu'il y en ait. Il ne faut pas confondre relations personnelles et relations syndicales. Il faudra qu'ils nous fassent des propositions. Ou nous, on leur fera des propositions, il faudra bien qu'on en fasse...

■ C'était une lutte importante au plan national ?

Le fait qu'on a gagné chez Dufour, ça donne des perspectives aux autres travailleurs. Avec toutes les réserves que l'on peut y faire, c'est à dire que rien n'est gagné une fois pour toutes, c'est très important au plan national. Tout succès, toute brèche qui est enfoncée, ça sert tous les travailleurs. Toutes les percées qu'on a eu sur les salaires, sur la réduction d'horaire, ça a fatalement un impact sur la lutte en général.

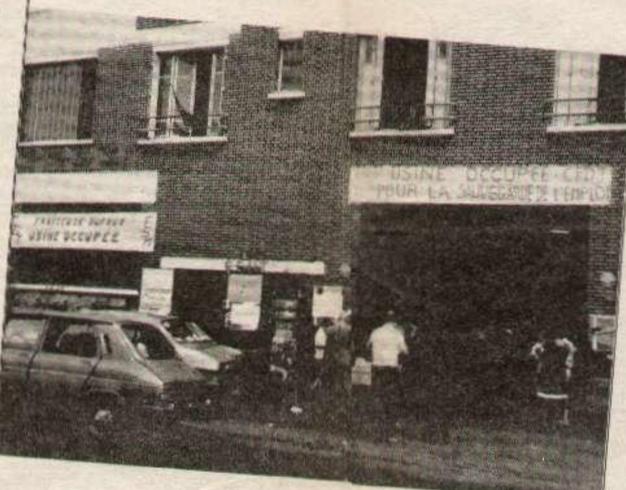
■ Au niveau de l'appréciation d'ensemble, nous pensons, nous, que si la lutte est un succès, on ne peut pas dire qu'un syndicat a trahi. C'est pourtant l'accusation que la CGT porte contre la CFDT ?

Moi, je dis que la CFDT a trahi les occupants. Parce que quand on se met d'accord pour faire un préalable de la question des occupants et qu'après, on se précipite sur les autres points de l'ordre du jour sans que le problème soit réglé... Elle a trahi les occupants, et elle a entraîné les pieds dans la lutte. Elle nous accuse, nous, de sombrer dans l'activisme ! Ils ont voulu en finir au plus tôt.

Mais au fond, ce sont les gens qui décident de la lutte. C'est pour ça qu'elle est importante. La CGT pourra bien dire ce qu'elle voudra, ... eux, ils disent qu'ils sont les meilleurs, nous on dit qu'on a beaucoup fait - on ne dit pas qu'on est les meilleurs -, mais ceci dit, les travailleurs, ils ont été témoins de tout ça. Il faudra compter sur eux. Les élections professionnelles de mars nous diront si on a raison d'être confiants.

Interview de J. PRIGENT responsable du syndicat CGT

Interview de M. CHERIFI et J.C. FRANCESCHI responsables de la section CFDT



«La victoire du redémarrage doit être consolidée»

■ C'est la première grande lutte qu'a menée la section CFDT de Dufour ?

C: La première lutte qu'elle gagne, oui, mais pas la première lutte qu'elle mène. F: Et même, est-ce qu'on peut vraiment parler de succès, quand on sait qu'il y a pas mal de camarades qui ne sont pas repris ?

C: On parle d'une bataille gagnée, c'est celle du redémarrage. Il y a une deuxième bataille à gagner, c'est celle du maintien de l'emploi. Que tous les gens qui sont dehors soient réembauchés. Si on dure 10 ans, 20 ans, il y aura effectivement succès. Mais on est en système capitaliste, et il faut faire avec. Il faut lutter contre. Mais quand tu vois qu'il n'y a aucune perspective politique, comme actuellement en France, qu'est-ce qu'il pense, l'ouvrier français ? Il est sur la défensive, plutôt que sur l'offensive.

Notre lutte a été une lutte défensive, ça n'a pas été une lutte offensive. Comme lutte défensive, c'est un succès. Comme lutte offensive, c'est un échec.

■ Comment selon vous, la période a-t-elle joué sur le déroulement de la lutte ?

C: Le danger était qu'on dépasse les élections présidentielles et que ce soit la droite qui passe : après les élections, Dufour, c'était fini.

F: Et puis, notre intérêt à nous, c'était de ne pas arriver jusqu'à cette campagne électorale qui nous aurait noyés. Je crois que là, on est arrivés jusqu'au bout, on ne pouvait pas aller plus loin.

C: Pour les immigrés, les papiers arrivent à expiration. Et comme il faut deux fiches de paie pour avoir son séjour, à partir du 1er janvier, il ne fallait plus compter sur eux.

■ C'est pour cette raison que vous avez accepté l'accord Profel ?

F: Il fallait que nous, nous ayons un accord avec le repreneur, pour que l'Etat finance la reprise de Dufour. Mais c'est sûr que Vidal aussi avait envie d'arriver à un accord avec nous.

C: On l'a appâté, parce qu'il faut voir le matériel qu'on a. Le jour où il a visité l'entreprise, il a mordu à l'hameçon. Parce qu'il y a du pognon à gagner.

F: C'est sûr. La CGT, elle, ne voulait pas que Profel visite l'usine.

C: Dès le départ, elle a eu un système de blocage ; c'est qu'aucun patron ne rentre dans l'entreprise. S'il veut racheter, qu'il rachète sans voir...

F: On pense que la CGT voulait faire durer le conflit jusqu'aux élections présidentielles... parce que du moment qu'on fixe des barres impossibles à atteindre du genre : 700 repris, pas un de moins, conservation de tout le potentiel industriel...

C: On avait les garanties sur le papier, et eux ils disaient au tôlier : « comment voulez-vous qu'on vous croit ? » ou on cherche un accord, ou on ne le cherche pas !

F: Tu sais, en système capitaliste, on est obligés de faire un accord avec le patron. En sachant très bien que le patron, s'il voit que ce n'est pas rentable pour lui, il est capable de déchirer le papier qu'il a signé.

C: Et nous, notre seule garantie est le rapport de force. On verra quel rapport de force on aura au moment où il déchirera le papier. C'est ça le problème.

■ Pour en venir sur un plan plus syndical, qu'est-ce que vous a apporté la lutte ?

F: Ce que ça nous appris, c'est que c'est long, c'est long...

C: Ce n'est pas facile parce que, quand on est délégué de base, on se demande toujours si on fait bien. Le seul truc positif, c'est le côté humain, on se connaît. Maintenant on sait mieux ce que pensent les gens. Et depuis la reprise, ce n'est plus les délégués qui viennent vers les gars, comme avant, c'est carrément les gars qui viennent vers les délégués.

■ Est-ce que la section syndicale s'est renforcée dans la lutte ?

F: Incontestablement, en valeur et en nombre.

C: Moi je dis : « elle s'est renforcée », mais actuellement on peut dire ce qu'on veut, ce sont les élections professionnelles qui jugeront qui avait raison : ou le tôlier, ou la CGT, ou la CFDT.

Ce qui est sûr, c'est que jamais plus on n'aura une vie syndicale comme pendant 6 mois. D'abord, les réunions syndicales étaient ouvertes à tout le monde.

F: Mais sur la base de la sympathie. On n'ouvrait pas aux gens qui venaient en curieux.

C: Mais on a vraiment eu une vie de section. C'est vrai que les délégués ont émis des idées, mais elles ont parfois été refusées par ces réunions. En temps normal, il n'est jamais possible d'avoir une

réunion de section où tout le monde soit là. Les gens bossent, et c'est trop difficile...

En fait, dans la lutte, on ne s'est jamais appuyés sur le sommet. Si, pour leur réclamer du fric. Mais la direction politique de la lutte, ça a toujours été la section syndicale, les délégués approuvés en réunion de section.

F: Alors que moi, j'affirme que la section CGT de l'entreprise a perdu à un moment la maîtrise de la lutte. Et plus ils perdaient la maîtrise de la lutte, plus les contradictions entre eux et nous s'aggravaient. C'est vrai qu'il y a un désaccord politique qui vient du sommet, ce n'est pas une période de vie facile entre les deux organisations. Mais on aurait pu, comme dans certaines boîtes faire l'unité à la base... Mais vu que la section CGT de l'entreprise a décollé complètement de sa base...

■ La section CFDT a mis des préalables pour reprendre des contacts avec la CGT ?

C: Non, on verra. F: Peut-être pour les élections professionnelles ?

C: Actuellement, c'est trop tôt.

■ Mais est-ce que le patron ne risque pas d'exploiter cette situation de division grave entre les deux syndicats ?

C: Certainement que la division syndicale arrange très bien le patron. Mais actuellement il ne peut pas l'exploiter. C'est une reprise, il a besoin de tous les travailleurs. Mais s'il y a un nouveau conflit, alors là, il peut l'exploiter.

■ Qu'est-ce que c'est pour vous, le plus important ?

C: Le truc important, c'est qu'en se connaît. Et c'est une majorité d'immigrés qui ont occupé... S'il n'y avait pas eu d'immigrés dans l'occupation, il n'y aurait pas eu de lutte.

Mais, en tant que militant, je regrette l'occupation. Parce qu'à partir du moment où on a signé l'accord, on a perdu le pouvoir. On était les maîtres les murs vides. Forcément, on a perdu le pouvoir.

F: C'était ça d'ailleurs, l'objet de la lutte.

C: Oui, c'était de retrouver un patron, parce qu'on ne pouvait pas se mettre en coopérative... On ne pouvait pas vendre les machines sur le marché.

CORNING-BAGNEAUX S/L LE PATRON VEUT CHASSER LES MALADES ET LES HANDICAPES

1975: Sovirel emploie 4200 salariés répartis sur 3 usines (Aniche, Bagneaux, Châteauroux), et dans un siège social (Levallois-Perret). Un plan dit social, est déposé par la direction générale prévoyant 181 suppressions d'emplois. (...)

1980: Sovirel est devenu Corning-France avec le quitte des pouvoirs publics.

Plus de 1500 emplois ont été supprimés, camouflés en départs volontaires obtenus par la direction à coup de millions de francs (environ 2 milliards 500 millions d'anciens francs.)

Janvier 1981: Alors que les travailleurs de la Corning subissent des conditions de vie et de travail de plus en plus pénibles, la direction générale frappe de nouveau.

Cette fois, elle s'attaque aux travailleurs jugés incapables par la médecine du travail pour effectuer certaines tâches pénibles ou subir le travail en 3/8 continu.

Convoqués par le service du personnel, des salariés se sont entendus dire:

«La direction ne peut plus vous fournir de travail et vous conseille de quitter l'entreprise dans les 3 mois à venir, sinon c'est le licenciement, car du fait de votre

"handicap" de santé vous n'avez plus votre place dans la société.»

Les travailleurs et les sections syndicales CFDT et CGT refusent une telle analyse et exigent l'arrêt immédiat de toute sélection sur quelque critère que ce soit. (...) Cela reviendrait à terme à reconnaître l'élimination pure et simple de tous les malades ou "handicapés", de tous ceux ou celles que la vie industrielle a usés prématurément.

- Qui peut garantir ne jamais être malade?

- Qui peut garantir ne jamais être victime d'un accident de travail, de trajet, etc?

La direction française de la Corning incapable de maîtriser la gestion de l'entreprise vient d'aller trop loin.

(...) Le pouvoir capitaliste sort de l'ombre et montre son vrai visage: au nom de la rentabilité, toutes les bornes de l'inhumain risquent d'être franchies, peu importe les conséquences que cela peut avoir.

CNPF et pouvoir politique ne peuvent nier être partie prenante dans cette affaire. Ils portent la responsabilité des décisions de restructuration qui affectent toute l'industrie nationale.

Quel gachis! Quelle incohérence!

Les travailleurs, élus locaux, pouvoirs publics, ne peuvent rester neutres dans cette affaire qui est certainement la dernière étape franchie par nos dirigeants avant la fermeture pure et simple de l'entreprise.

C'est pourquoi, conscient des dangers que pose l'attitude irresponsable des dirigeants français de la Corning, la section CFDT pense indispensable d'organiser la lutte dans et hors de l'entreprise.

Il faut que dans cette affaire chacun prenne ses responsabilités, en particulier les responsables politiques de tous niveaux.

Des promesses ont été faites...

Des déclarations dans la presse locale sur l'emploi ont voulu démontrer que l'évolution de la situation était rassurante...

La CFDT et les travailleurs exigent que ces promesses et déclarations coïncident à la réalité et soient suivies d'effets concrets et rapides. (...)

Lettre ouverte de la
Section CFDT
Corning-France

Suite à cette manœuvre, la direction a frappé à nouveau en coupant court à 50 contrats déterminés dans l'usine D. Pour empêcher le licenciement des 50 jeunes menacés, les travailleurs de l'usine ont décidé l'occupation jeudi 12 février. Depuis lundi 16, l'occupation s'est étendue aux trois autres usines de Bagneaux. Elle concerne de 75 à 80% des travailleurs, malgré une occupation dite «ouverte».

En fait les travailleurs de Corning se battent pour défendre l'emploi et renverser la tendance à l'hémorragie qui sévit depuis 1975. Ils revendiquent l'arrêt des contrats déterminés et l'embauche définitive, le maintien dans l'usine de tous les handicapés menacés de licenciements. Ils se battent aussi contre la déqualification que veut imposer la direction: suite aux progrès technologiques qui rendent le travail moins pénible, la direction veut diminuer le salaire de 500 à 600 travailleurs.

La grève dirigée par la CFDT et la CGT en commun, est reconduite tous les jours en assemblée générale.

LANGUEDOC SOUTIEN AUX PETITS ET MOYENS VITICULTEURS

Les dirigeants viticoles de l'Hérault, réunis samedi 7 février à Pézénas, ont décidé de relancer, dans les jours qui viennent, les contrôles routiers des camions transportant des vins étrangers, et de coordonner les initiatives au niveau régional en vue d'actions plus importantes.

Le Comité régional du PCML apprécie positivement ces initiatives, compte tenu que le gouvernement Giscard-Barre multiplie les attaques contre les petits et moyens paysans, dont le but (cf la nouvelle loi d'orientation agricole) est la disparition pure et simple de centaines de milliers d'exploitations, jugées non rentables (600000 d'ici l'an 2000).

Les viticulteurs de notre région sont loin d'être épargnés par cette politique:

- la mise en œuvre du Plan Grand-Sud-Ouest (arrachage de 10000 hectares par an).
- l'augmentation des prix du matériel agricole, des charges etc...
- les importations de vins étrangers (Italie, pays de l'Est, Espagne) au plus grand profit des mêmes négociants.
- l'augmentation des taxes sur les alcools (sous couvert de lutte anti-alcoolique).
- la lenteur intolérable dans l'indemnisation des sinistrés du gel.

Autant de coups portés au revenu du viticulteur, autant de coups qui, à moyen terme, menacent l'existence même de milliers de petites et moyennes exploitations.

Il est donc plus que jamais nécessaire de réagir et d'organiser la riposte.

C'est pour cette raison, que le PCML apporte son soutien aux initiatives du CAV de l'Hérault, pour que demain s'organise la lutte pour un revenu décent, pour la défense des intérêts des petits et moyens viticulteurs.

Le Comité régional du PCML

NICE-DELTA CHIMIE-DELTATEX NON AU LOCK-OUT, OUI AUX REVENDICATIONS

Delta-Chimie et Delta-Tex ce sont deux usines, mais une seule ville et un seul patron: le groupe UNIPOL, spécialisé dans la chimie et l'agro-alimentaire. L'ensemble constitue la plus grande entreprise de la chimie de Nice. Delta-Chimie fabrique des sols plastiques et Delta-Tex des toiles plastiques.

Début janvier, le gouvernement décidait un nouveau train de hausses: essences, loyers, charges, électricité, médicaments...

Face à la baisse du pouvoir d'achat, et au rythme de travail épuisant (l'usine tourne en 3X8), les travailleurs de Delta-Chimie et de Delta-Tex, avec leur syndicat CGT, déposent leurs re-

vendications et engagent l'action, pour arracher 200 francs d'augmentation pour tous et la cinquième semaine de congés payés. Pour les faire aboutir, les ouvriers débrayent les 14 et 28 janvier, puis à partir du 28 marquent deux heures de grève par poste. C'est ce type d'action qui dans l'entreprise s'est révélée la plus efficace pour faire céder la direction. Sa réponse: le lock-out.

Lundi 2 février, les travailleurs se sont retrouvés devant les grilles fermées de leur usine. La direction prétend leur imposer de risquer un engagement à faire huit heures de travail sans interruption, c'est-à-dire prétend régler le

droit de grève. Les 160 ouvriers et ouvrières de la production ont, tous, refusé ce chantage. De plus, avec piquets et banderolles, les travailleurs sont à la porte de l'usine, assurant une présence régulière, tandis que les ouvriers journaliers, par opposition à ceux qui font les 3X8, ne sont pas touchés par le lock-out, continuent à participer à l'action, en effectuant leurs deux heures de grève quotidienne.

La cellule Ange Grassi du PCML a apporté son soutien et participe à l'organisation de la solidarité, sur la cité des Moulins où habite près de la moitié des ouvriers en lutte.

Correspondant Nice

MONTPELLIER DEFENDRE SES DROITS ET SON SYNDICAT

Parce que depuis des mois, le patron ne respecte plus, ni la convention collective ni les accords d'entreprise, parce qu'il essaie de démanteler et de liquider leur syndicat CGT, les ouvriers de Auterèche (bâtiment) se sont mis en grève le lundi 16 février à une large majorité (80%). Les grévistes, grâce à leurs explications, comptent bien que les non-grévistes les rejoindront dans leur lutte.



TOURS PROCES CONTRE LES MEDECINS DU CENTRE IVG

Au cours de l'année 79 le professeur Soutoul, qui dirige le service gynéco-obstétrique de l'hôpital de Tours, accuse les médecins du CIVG (Centre d'interruption volontaire de grossesse) de Tours, de «mélanger dans l'hôpital l'avortement, le sexe, Marx et Che Guévara», et de glisser «vers un militantisme et un parrainage du Planning Familial qui est nettement politisé».

Ces derniers lui intentent alors un procès en diffamation qui sera jugé à Tours au cours du printemps 1980. Les conclusions de ce procès sont particulièrement inquiétantes car elles inaugurent une application restrictive de la loi; on peut en effet y lire: «Le législateur a entendu régler avec précision les cas exceptionnels dans lesquels il autorise les avortements, et impose une série de mesures destinées à convaincre les femmes de ne pas se faire avorter.»

De plaignants, les médecins de Tours sont ainsi devenus des accusés, parce que soi-disant, ils n'applique-

raient pas la législation: ils ne s'efforçaient pas de convaincre les femmes de poursuivre leur grossesse. La dissuasion de l'avortement que la loi n'avait pas osé légaliser fait là, son apparition juridique.

Lundi 9 février avait lieu à Orléans la deuxième partie du procès en appel. A la demande du Mouvement français pour le planning familial, de la CFDT et de la FEN, une centaine de personnes étaient venues soutenir les médecins tourangeaux. Contrairement à la pratique habituelle (pour les récents procès d'objecteurs de conscience, ou de militants CGT de l'entreprise Tailleur où 300 personnes s'entassèrent dans la salle), les portes étaient gardées par la police, et seules, 30 personnes eurent le droit d'écouter les plaidoiries, alors que le huis clos n'avait pas été prononcé. Mais nous n'avons pas encore eu droit à la conclusion, le jugement était renvoyé à une date ultérieure.

Pourquoi garder pour vous ce qui intéresse tout le monde ...

FAITES LE 205.51.10

ABONNEMENT

1 mois : 15F Soutien : 25F
3 mois : 45F Soutien : 90F
6 mois : 90F Soutien : 150F

Abonnez-vous, abonnez vos amis
S'abonner un moyen pratique
pour avoir le journal

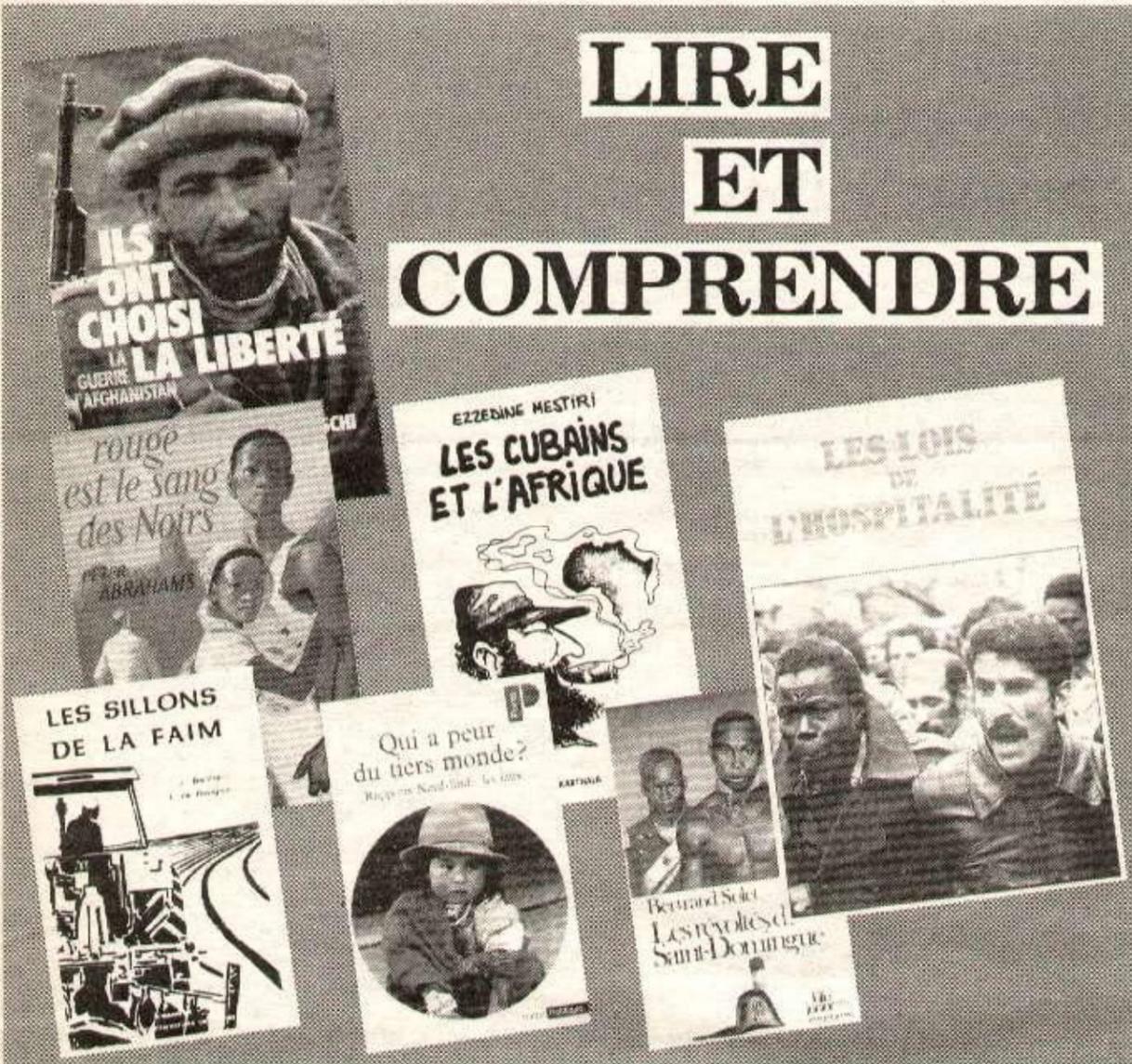
RECTIFICATIF

Dans l'article sur les fermetures de service et le manque d'effectifs et de moyens dans les hôpitaux du Nord en page 4 de notre édition du 5 au 11 février, il fallait lire, à la fin du paragraphe intitulé «fermeture de service et concentration»: La mise en place en 79-80 de budgets globaux, la suppression d'avances par la Sécurité sociale, ont conduit à l'asphyxie de certains établissements comme Denain, ou à des mesures scandaleuses comme la suppression de prescription de dérivés du sang pour des personnes considérées comme mourantes au CHR de Lille.

LIRE

ET

COMPRENDRE



LES SILLONS DE LA FAIM
Ed L'Harmattan
59,00F

Cet ouvrage constitue un petit dossier sur l'agriculture dans les pays du Tiers Monde. En accusation : un certain mode de « développement » que les trusts agro-alimentaires tentent d'imposer à ces pays. Ainsi les agriculteurs thaïlandais (ceux qui ont pu garder leurs terres) sont amenés par tout un système de prêts et d'incitations diverses à produire du manioc pour nourrir les cochons d'Europe et des USA alors que la population thaïlandaise manque de riz et que les enfants souffrent de malnutrition. Il y a 20 ans, la Thaïlande couvrait ses propres besoins en riz. L'imposition du modèle américain cela signifie une agriculture coûteuse en énergie, des produits hybrides très fragiles qui nécessitent engrais (importés bien sûr l'« Union Carbide » est là) et pesticides (les trusts chimiques arrivent aussi) sans parler des tracteurs.

Un développement qui va dans le sens des intérêts de la banque Rockefeller, des importateurs de manioc, des marchands d'engrais et de machines agricoles d'Amérique du Nord. Sur 7 millions d'enfants, 4 millions ne sont pas nourris correctement, 2 millions souffrent de malnutrition. On compte 300 000 prostituées et 600 000 toxicomanes en Thaïlande. Ce développement promu par la Banque mondiale dite de développement ne va pas dans le sens de la satisfaction des besoins du peuple thaïlandais mais de l'augmentation des profits des trusts impérialistes. La Thaïlande n'est malheureusement

qu'un exemple parmi d'autres dans un livre qui démontre que développement peut signifier développement du pillage.

QUI A PEUR DU TIERS MONDE ?
J.Y. Carfantan
C. Condamines
Ed Points Seuil
25,00F

A en croire les explications que nous assènent à longueur de journée télé, radio, journaux, s'il y a une crise en France, s'il y a un chômage ce serait tout simplement à cause des pays du Tiers Monde et bien sûr du pétrole ! Dans leur ouvrage Carfantan et Condamines démontent la propagande du gouvernement sur les fameux chocs pétroliers. Chiffres à l'appui, les auteurs démontrent que loin d'en supprimer, l'industrialisation du Tiers Monde crée des emplois dans les pays industrialisés. Industrialisation toute relative, puisque 70% de la population du globe ne produit toujours que 7% des produits manufacturés. Il faudra aller chercher ailleurs les causes du chômage et de la crise, chez les patrons des grands trusts qui exploitent impitoyablement les ouvriers de France et ceux du Tiers Monde.

En fait d'Aide, Carfantan et Condamines nous prouvent de façon très argumentée que ce sont les pays du Sud qui s'endettent pour aider le Nord.

On reforme ce livre plus convaincu que jamais que toute tentative ou solution pour sortir de la crise qui n'implique pas une rupture avec l'impérialisme est vouée à l'échec. Mieux que ça, l'ouvrage « Qui a peur du Tiers Monde ? » est indispensable, en ce sens qu'il

nous arme d'arguments et de faits irréfutables.

LES CUBAINS ET L'AFRIQUE
Ezzedine Mestiri
Ed Karthala
52,00F

Peu après la « fusion » de la Lybie et du Tchad, on parle plus que jamais d'un axe Tripoli, Addis-Abeba, La Havane. Cuba, qui se définit, maintenant, comme un pays « latino-africain » entretient en permanence 50 000 hommes de troupes dans 15 pays d'Afrique, le plus fort corps expéditionnaire étranger sur ce continent. Quels sont les objectifs des Cubains qui ont tour à tour soutenu l'Erythrée, la Somalie contre l'Éthiopie, puis l'Éthiopie contre la Somalie ? Il semble bien que Cuba entièrement dépendante du Comecon pour son économie, n'aurait pu intervenir de façon décisive en Angola ou en Éthiopie sans l'appui logistique de l'URSS. Le livre de Ezzedine Mestiri, très documenté, donne les éléments pour comprendre que les interventions des Cubains en Afrique sont à inclure dans la stratégie de domination mondiale de l'URSS, notamment dans la Corne de l'Afrique. Un satellite soviétique supervise les opérations dans cette région. Cet ouvrage permet de prendre la mesure des tentatives de mainmise de l'URSS sur des régions entières du continent africain.

ILS ONT CHOISI LA LIBERTÉ
Patrice Franceschi
Ed Arthaud
62,00F

La résistance au jour le

jour en Afghanistan. En 1980, Patrice Franceschi et Pascal Manoukian ont partagé pendant 6 mois la vie des Moudjahidin et ont suivi leurs activités clandestines. Ce reportage témoigne de la détermination du peuple afghan à se battre pour son indépendance. Il nous donne la mesure d'un combat bien souvent inégal dans lequel les résistants afghans se battent armés de leur bon droit et de leur courage contre des envahisseurs munis des armements les plus sophistiqués.

EUGENE OU LA RAGE DE VIVRE
Eugène Clantour
Ed Ouvrières
25,00F

Eugène Clantour fait partie de ces dizaines de milliers de travailleurs qui ont quitté la campagne voici 10, 20, 30 ans. Aujourd'hui, aveugle, suite à de mauvaises conditions de travail, Eugène Clantour témoigne de toute une vie de combat. Dès son enfance il connaît la dure condition des exploités, à 14 ans, on le place comme domestique dans une ferme. Déjà, il essaiera de regrouper les jeunes et de briser l'isolement des ouvriers agricoles en créant des Cercles de la jeunesse agricole chrétienne.

Après la guerre, il s'embauche dans une usine de textile. C'est alors le combat pour construire un syndicat dans son usine et plus tard dans les secteurs habillés, alors développé dans cette région de Vendée. « Le jour où nous sommes revenus organisés devant le patron, ce jour-là, le 4 juin 1952, nous existions ». Muté, licencié, réintégré, progressivement devenu aveugle, Eugène n'a cessé de combat-

tre notamment pour arracher les travailleurs sombres dans l'alcoolisme. Il faut lire le témoignage de cet ouvrier qui malgré la répression, la maladie n'a jamais renoncé au combat de classe.

ROUGE EST LE SANG DES NOIRS
Peter Abrahams
Ed Casterman
35,00F

Il vient de la campagne et se retrouve un beau jour à Johannesburg. Seul dans la ville, il sera recueilli par une des reines du « Skokiann », Leah, qui fabrique clandestinement de la bière. Il s'appelle Xuma, il est noir, c'est important dans ce pays, l'Afrique du Sud, ou couleur de votre peau fixe définitivement votre destin. Il va s'enfoncer dans les entrailles de la terre pour en extraire l'or. Mais petit à petit sa révolte va mûrir.

Un roman très chaleureux dans une Afrique du Sud où les jours du pouvoir blanc sont comptés. Les bouleversements qui se préparent prendront d'autant plus de relief que ce pays — par son importance stratégique et ses richesses minières — fait l'objet de convoitises très diverses.

LES REVOLTES DE SAINT-DOMINGUE
Bertrand Solet
Coll Folio Junior
12,50F

Saint-Domingue, la perle des Caraïbes, dans cette île que se partagent Espagnols et Français, la révolution de 1789 n'a pas changé le cours des choses. Et, en 1791, ce sont toujours les mêmes esclaves qui travaillent sous les coups de fouets, dans les plantations de cannes-à-sucre et de café... jusqu'à un certain soir où dans les champs circula ce mot de passe mystérieux « Cette nuit, la coulœuvre appelle... ». Pendant près de 10 ans, Toussaint-Louverture, le chef de la révolte noire a quasiment gouverné l'île, distribuant les terres aux anciens esclaves, édictant des lois, négociant avec les pays étrangers. Jusqu'en 1801, où Napoléon 1^{er}, au vu de l'importance économique de l'île, rétablit l'esclavage et s'avisait de la reconquérir. Mais en 1803, au terme de plusieurs révoltes des esclaves, les débris de l'armée française quittaient définitivement l'île sur vingt petits bateaux. De l'auteur, Bertrand Solet, nous avions déjà apprécié « Bastien, gamin de Paris », roman sur la Commune, destiné aussi aux plus jeunes.

LES LOIS DE L'HOSPITALITE
70,00F

Retracée dans un album de photos la lutte des travailleurs des foyers Sonacotra.

LES MUSELÉS
Anne Cheynet
Ed L'Harmattan
35,00F

Alexina, Antoine, Camil-

COURT-CIRCUIT
de Patrick Grandperret

Quand il était « entier », il faisait des courses de motos. Un jour, il s'est planté et le voilà derrière les chronos, dirigeant un poulain sur les pistes... Pour courir, il faut du fric, beaucoup de fric. Il y a les « sponsor » (AGV, Sarome, Motul, j'en passe et des moins bons). Mais ça ne suffit guère. Alors, Gérard Garnier a ses petites combines pour boucler le budget... Mais ceci n'est qu'un détail, un détail qui prend trop de place, bien trop de place sur la vraie vedette : la moto...

Pour ceux à qui les noms de Gérard Garnier, Jacques Bolle ou Patrick Pons (à qui le film est dédié) sont aussi familiers que ceux de Brasseur, Blain ou Depardieu pour les cinéphiles... Ceux pour qui les « gros cubes » et leur driver n'ont aucun secret ; pour ceux-là, il y a de grands moments dans le film.

Le reste n'est que du mauvais papier d'emballage, des images mises bout à bout sans trop de soins. Les dialogues sonnent faux, les situations grincent comme autant de grains de sable dans des rouages mal huilés. Seule la présence, la voix de Gérard Garnier empêchent de quitter la salle avant le mot fin. Manque de Bol!



le, Colbert, ce sont les muselés de cette île de la Réunion encore sous le joug colonial français. Dans son roman, Anne Cheynet, institutrice à la Réunion décrit la misère, la faim, le chômage mais aussi les luttes des Réunionnais. Une île dont le député est Michel Debré et qui s'honore de compter la famille de Raymond Barre.

LE SALE ESPOIR
Annie Laurent
Ed L'Harmattan
39,00F

Elles ont pour noms Evelynne, Patricia, elles se retrouvent un jour, à la suite d'un accident de moto ou de voiture, clouées à vie sur un fauteuil-roulant dans une institution de Berck, avec leurs 20 ans et toujours la même rage de vivre. Lapitié, la charité, elle n'en ont que faire, elles veulent les mêmes droits que tout le monde.

A la librairie « Les herbes sauvages », 70, rue de Belleville, 75020 Paris (M^o Pyrénées ou Belleville).

Par correspondance : Livres services, 24, rue Philippe de Girard, 75010 Paris.

Libellez les chèques à l'ordre des Herbes sauvages. Participation aux frais de port : 5,00 francs pour 1 livre 10% jusqu'à 100,00 francs, 5% au-dessus.

Tout trop perçu sera remboursé.

PAYS BASQUE

INDIGNATION APRES LE CRIME DE LA POLICE ESPAGNOLE

La mort dans une prison de Madrid de José Ignacio Arregui, militant de l'organisation basque ETA militaire, a soulevé une indignation unanime en Espagne. Au Pays-Basque, des manifestations se sont ajoutées au mot d'ordre de grève générale lancé par les partis de gauche et nationalistes.

José Ignacio Arregui était soupçonné par la police espagnole d'appartenir à la direction de l'ETA militaire. Arrêté le 4 février à la suite d'une fusillade dans les rues de Madrid, il a aussitôt été mis en garde à vue à la sû-

reté comme le permet la législation antiterroriste espagnole. Transféré neuf jours après à la prison de Carabanchel, son état y a été jugé suffisamment grave pour qu'il soit immédiatement hospitalisé puis transféré dans un autre hôpital de Madrid. C'est durant ce

transfert qu'il est mort. Les traces de brûlures au second-degré aux pieds, les yeux et poumons injectés de sang, les hématomes dont étaient couverts ses jambes et son visage ne laissent guère de doute : c'est de « tortures policières » que José Ignacio Arregui est mort. Le ministre de la Justice, Fernandez Ordonez a d'ailleurs préféré devancer les exigences populaires et ordonner aussitôt l'ouverture d'une enquête. Avant tout enquê-

te officielle, le responsable de la brigade régionale de police qui a détenu le militant a été suspendu ainsi que le Dr. Pachon, chef des services hospitaliers de la police.

A la suite de cet assassinat, l'indignation est générale. Les nationalistes basques exigent la démission du ministre de l'Intérieur, Juan José Roson et des chefs supérieurs de la police.

Les partis politiques espagnols, en particulier le PCE et le PS ont condamné l'usage de la torture. « On continue à torturer parfois jusqu'à la mort avec les mêmes méthodes que sous la dictature franquiste et parfois les mêmes hommes » a déclaré le PCE. Santiago Carrillo a par ailleurs dénoncé l'existence de « groupes occultes » qui chercheraient à empêcher tout règlement de la question basque.

Plusieurs partis demandent la révision de la loi sur le terrorisme qui autorise la garde à vue des suspects durant 9 jours. Les quatre principaux partis de la gauche basque ainsi que les trois organisations syndicales ont appelé à la grève générale et à une manifestation silencieuse pour protester contre cet assassinat. Signalons que pendant ce temps 17 Basques espagnols ont été interpellés le week-end dernier par la police française, 14 d'entre eux étant inculpés pour appartenance à une organisation se disant proche de l'ETA.

POLOGNE

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT A L'EPREUVE

La politique qu'entend mener le nouveau gouvernement polonais est maintenant connue dans ses grandes lignes. Le général Jaruzelski chef du gouvernement qui supervisera en outre les Affaires étrangères, la Défense, la Sécurité, la Justice, les cultes et l'Office central des statistiques, a proposé une trêve de trois mois pour permettre au gouvernement de redresser la situation économique et sociale.

M. Rakowski, vice-premier ministre responsable entre autre, des rapports avec les syndicats et la presse a déclaré : « La politique adoptée par le parti et le gouvernement n'a changé en rien en ce qui concerne les accords de Gdansk, Szczecin et Jastrzebie ». Il a émis le vœu que les USA s'abstiennent de « spéculer sur les risques d'une intervention militaire », en ajou-

tant : « nous souhaitons la poursuite d'une politique de coopération avec les Etats-Unis ».

Certaines sections régionales de « Solidarité » ont déjà approuvé l'idée d'un moratoire de trois mois, en particulier les ouvriers des chantiers navals « Lénine » à Gdansk, des employés des services de transport en commun de Wroclaw, des mineurs du puits « Jastrzebie » dans la région de Katowice. Lech Walesa doit rencontrer le général Jaruzelski pour lui transmettre la réponse officielle de « Solidarité » à ce sujet et selon des sources syndicales cette réponse serait retransmise à la radio-télévision. Il semble donc qu'on s'achemine dans la phase actuelle vers un apaisement possible à la suite des nombreuses revendications que les ouvriers polonais ont déjà obtenues par leur lutte.

Les obsèques de José Ignacio Arregui



Le général Jaruzelski

Rakowski



MEXICO : LA JUNTE SALVADORIENNE CONDAMNÉE PAR LE « TRIBUNAL DES PEUPLES »

Réuni à Mexico sous la présidence de M. George Wald, prix Nobel de biologie, le « Tribunal permanent des peuples » qui poursuit la tradition du « Tribunal Russell » tenu au moment de l'agression du Vietnam par les USA, a rendu sa sentence le 12. Accusant la junte de « génocide » il a estimé que le peuple salvadorien « exerce légitimement son droit à l'insurrection ». Il a en outre « dénoncé le gouvernement des Etats-Unis pour sa complicité avec la junte ». La prochaine session du tribunal, les 4 et 5 mai, sera consacrée à l'Afghanistan et se tiendra à Stockholm.

PARIS : SEPT RÉFUGIÉS AFGHANS GRÉVISTES DE LA FAIM

Sept réfugiés afghans ont entamé le 12 février, une grève de la faim à l'église Saint Hippolyte à Paris. Protestant contre l'invasion de leur pays par les troupes soviétiques, ils demandent au gouvernement français « d'adopter une attitude sans équivoque vis-à-vis du gouvernement Karmal et de fermer en particulier son ambassade à Kaboul ». Ils sont soutenus par le « Mouvement de soutien à la résistance afghane ».

KHIEU SAMPHAN - SIHANOUK : RENCONTRE PRÉVUE

On avait jusqu'à présent peu d'éléments sur l'état des discussions entre M. Khieu Samphan, premier ministre du gouvernement du Kampuchea démocratique, le prince Sihanouk, ancien chef d'Etat du GRUNK, et M. Son Sann qui dirige les forces de guérilla antivietnamienne. Il semble que les

pourparlers entrent dans une nouvelle phase puisqu'une rencontre entre M. Khieu Samphan et le prince Sihanouk est prévue avant la fin du mois. Le prince a déclaré qu'il accepterait de présider un « Front uni » dont la nature reste à étudier. M. Khieu Samphan lui a envoyé un message proposant en particulier de « s'entretenir d'un programme d'action concret ».



Claude LIRIA

MAROC : GREVES ET MANIFESTATIONS DANS LES UNIVERSITÉS

Depuis plusieurs semaines les étudiants marocains multiplient grèves et manifestations pour obtenir un relèvement du taux des bourses.

Plusieurs instituts sont en grève ou ont fermé après avoir été évacués par la police avec violence. Une grève générale de protestation a eu lieu le 12, largement suivie selon l'Union nationale des étudiants marocains (UNEM).

ESCALADE DANS LA CAMPAGNE DE MOSCOU CONTRE BERLINGUER

La direction du Parti communiste d'Italie a montré ces derniers mois une attitude de ferme opposition contre une invasion éventuelle de la Pologne par les troupes du Pacte de Varsovie. Berlinguer est allé jusqu'à menacer de rupture des relations de parti à parti. La visite du premier vice-responsable de la section étrangère du PCUS, Vadim Zagladine, n'a rien changé. Aussi assiste-t-on depuis décembre à une escalade dans la campagne menée par Moscou contre la direction du PCI. Le dernier épisode, susceptible, selon certains, de favoriser les divisions au sein du PCI est la mise en circulation à Rome d'une lettre signée du Comité central du PCUS et accusant la direction du PCI d'être « solidaire des forces qui ont déchaîné en Pologne une véritable offensive contre le socialisme ». Berlinguer qui avait déjà fait savoir qu'il ne se rendrait pas au XVIe Congrès du PCUS à Moscou a rejeté ces accusations ainsi que celle d'« ingérence ». Il a réaffirmé que « le PCI a pris des initiatives cohérentes avec les principes en lesquels il croit ».

NOUVEL AFFRONTEMENT AÉRIEN SYRO-ISRAËLIEN

Un Mig syrien a été abattu le 13 par des avions israéliens qui, selon Tel Aviv, effectuaient un vol de routine... au-dessus du territoire libanais. Cela porte à 13 le nombre d'avions syriens détruits dans des circonstances analogues. Le vice-président israélien de la Défense, M. Mordechai Zibori a affirmé avec cynisme que son gouvernement poursuivrait dans cette voie, prenant prétexte de la présence de réfugiés pales-

tiens baptisés « terroristes » au Sud-Liban.

JEAN-PAUL II EN ASIE

Le pape a entamé un voyage d'une douzaine de jours au Pakistan, dans les Philippines et au Japon. C'est aux Philippines que la population est à 85% catholique qu'il lancera un « appel aux peuples d'Asie ». Ce sera aussi sans doute pour lui la partie la plus délicate de son voyage. On voit mal comment sa visite pourrait rester « purement pastorale » dans un pays où la loi martiale n'a été supprimée qu'au bout de huit ans... et à l'occasion de sa venue. Plusieurs milliers de personnes dont des prêtres et des religieuses ont manifesté trois jours avant son arrivée pour demander la libération des prisonniers politiques et l'arrêt effectif de la répression.

FIN DU VOYAGE DE MITTERRAND EN CHINE ET EN CORÉE

Vingt ans après son premier voyage en Chine, en 1961, Mitterrand y est retourné accompagné par Gaston Defferre et de Lionel Jospin. Des échanges de vues ont eu lieu avec Deng Xiao-ping et Hu Yaobang (secrétaire général du PCC). Les deux parties ont exprimé l'importance que revêtait à leurs yeux de bonnes relations entre la Chine et la France. De nettes différences de points de vue se sont aussi manifestées, en particulier sur les moyens de faire face à l'offensive soviétique. Tandis que Deng Xiao-ping soulignait le danger pour l'Europe de la stratégie globale de l'URSS, donnant comme exemple l'invasion de l'Afghanistan, François Mitterrand parlait quant à lui surtout en terme « régional », « d'équilibre européen ».

NON-ALIGNÉS

Appel au retrait des troupes étrangères d'Afghanistan

Le sommet qui vient de s'achever à New-Delhi a mis une nouvelle fois à l'épreuve le Mouvement des non-alignés. L'attitude à l'égard de l'Afghanistan et du Cambodge a fait l'objet de luttes acharnées, tandis que les non-alignés éprouvaient aussi bien des difficultés à adopter un texte commun à l'égard d'autres questions telle celle du Moyen-Orient, et surtout le conflit Iran-Irak. Dans une situation caractérisée par l'offensive soviétique dans le monde et les divisions qu'elle suscite, il s'agissait pour le Mouvement des non-alignés de répondre à deux exigences contradictoires qui fondent son existence même et contribuent à en faire une force politique importante sur la scène internationale. D'une part garder la cohésion d'ensemble qui lui permet de rassembler en un seul mouvement 96 pays dont les vues différentes et parfois opposées ne peuvent s'accorder sans compromis. D'autre part, faire montre d'une capacité suffisante à s'opposer en tant que mouvement aux ingérences et violations de souveraineté d'où qu'elles viennent. Ce n'était pas une mince gageure, après la disparition de Tito dont on sait le rôle éminent qu'il a joué dans le maintien de l'unité et de l'orientation du Mouvement des non-alignés. Dans l'ensemble on peut dire que le Mouvement a passé avec un certain succès ce test de la 7^{ème} conférence.

La conférence des ministres des Affaires étrangères des non-alignés a dû être prolongée de plus de 24 heures. C'est dire la difficulté qu'elle a éprouvée à se mettre d'accord sur un document final qui fasse le consensus (au moins quant à l'adoption) sur des problèmes aussi brûlants que l'Afghanistan et le Cambodge.

La situation était d'autant plus délicate que le représentant afghan, membre du gouvernement de Babrak Karmal, considérait comme contraire aux principes de non-alignement de débattre de la « soi-disant question afghane »; par ailleurs, en l'absence du représentant du gouvernement du Kampuchea démocratique déssaisi de son siège au sommet de la Havane en 1979, l'Inde, pays hôte, pouvait tenter de lui substituer un représentant du gouvernement de Phnom Penh. A propos

de l'Afghanistan, la conférence a exigé un retrait « des troupes étrangères » dont la mention ne figurait pas dans le projet indien initial. Elle a dû accepter par souci de consensus que soit alors ajouté le souhait de cessation de toutes « ingérences et interventions » à la demande du représentant afghan, de Cuba, du Vietnam et de l'Ethiopie. Elle a par contre catégoriquement rejeté comme le voulait le Pakistan, la formule de « République démocratique d'Afghanistan » proposée par le Sud-Yemen et qui aurait eu la signification d'une reconnaissance implicite du régime de Babrak Karmal.

A propos du Cambodge, la conférence en restait à la politique de la « chaise vide » privant le gouvernement du Kampuchea démocratique d'un siège qui lui revient légitimement. Sous

l'impulsion de pays de l'ASEAN, elle décidait de faire mention là aussi du retrait de « troupes étrangères ». La recherche d'un compromis face à une offensive du Vietnam soutenu par une dizaine de pays amenait à globaliser cette exigence à la région d'Asie du Sud-Est demandant « une solution politique globale permettant le retrait de toutes les forces étrangères et assurant ainsi le plein respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de tous les Etats de la région, dont le Cambodge ».

LES PRINCIPALES QUESTIONS ABOURDÉES

A propos du conflit entre l'Iran et l'Irak, la conférence demande dans sa résolution à l'Inde, Cuba, la Zambie et l'OLP de tenter une médiation, bien que les délégués iraniens aient rejeté tout négociation tant qu'un soldat irakien restera sur le sol iranien.

Sur le Moyen-Orient l'accord de Camp David a été condamné une nouvelle fois, mais la conférence a refusé l'expulsion de l'Egypte du

Mouvement. Sur l'Afrique, elle a approuvé le principe d'une aide militaire à la SWAPO de Namibie et demandé que les grandes puissances appliquent à l'égard de l'Afrique du Sud les sanctions demandées par l'ONU.

Concernant l'océan Indien, la conférence a retiré la mention à la base américaine de Diégo-Garcia apparaissant dans le projet indien. Elle a condamné la présence de toute base nucléaire, d'armes nucléaires, et souhaité que l'océan Indien soit transformé en une « zone de paix ».

EMBARRAS DE MOSCOU

La nécessité de faire des compromis pour sauvegarder l'unité du Mouvement n'a pas empêché dans l'ensemble la conférence de prendre des positions conformes aux principes du non-alignement quant aux principaux problèmes mondiaux actuels. L'exigence du retrait des troupes étrangères d'Afghanistan et du Cambodge en témoigne. Sans parler du mécontentement révélateur des délégués afghans et vietnamiens, Moscou ne s'y est pas trompé. Avant la conférence, les di-

rigents soviétiques compartaient sur les pays qui les considéraient comme des « alliés naturels » pour marquer des points importants dans sa tentative de casser le Mouvement ou de le subordonner à ses intérêts. L'hebdomadaire *Temps Nouveaux* écrivait d'ailleurs dans son numéro du 6 février : « Les pays engagés sur la voie du progrès constituent ... le vrai "moteur" du mouvement non-aligné »; « bien que peu nombreux, ils jouent un rôle important ». Fait significatif, les commentaires ayant trait à la déclaration finale tranchent avec les appréciations louangeuses faites à la veille de la conférence. Outre son laconisme la presse soviétique en est réduite à déformer le contenu de la Résolution en ne citant que certains éléments et en passant d'autres sous silence. C'est ainsi qu'elle mentionne l'exigence d'une zone de paix dans l'océan Indien sans parler de celle du retrait des « troupes étrangères » d'Afghanistan, ce qui change tout le sens des positions exprimées.

Jean QUERCY

ZIMBABWE

Le chemin semé d'embûches de l'indépendance

Dix mois après la proclamation de l'indépendance, le processus d'intégration des différentes composantes du Zimbabwe dans le nouvel Etat continue à se heurter à bien des difficultés. Ainsi, des guérilleros de la ZANLA de Nkomo en voie d'intégration dans l'armée nationale sont entrés en rébellion et ont livré bataille contre les guérilleros de la ZANLA de Mugabe. En quelques jours, les combats ont fait 100 morts et plusieurs centaines de blessés à Bulawayo, la deuxième ville du pays. Les rebelles occupant le camp militaire de Connemara, il a fallu que l'armée régulière menace de la bombarder et de donner ensuite l'assaut pour qu'ils se rendent.

Ces combats sont favorisés par des rivalités ethniques très anciennes, qui se sont perpétuées durant la lutte de libération à la faveur des formes de participation différentes de ces composantes, la ZANU jouant le rôle principal dans la lutte de libération. On sait que les élections se sont soldées par une victoire éclatante de Mugabe devenu premier ministre, le faible score de Nkomo, son rôle de second plan dans le gouvernement, puis sa semi-évacuation contribuant à décevoir ses anciens guérilleros.

Alors que tout a été fait au Zimbabwe pour mener pas à pas le processus de construction du pays, les affrontements qui viennent d'avoir lieu en disent long sur les nombreux problèmes à résoudre, les partisans de Mugabe et l'ensemble de la population montrent en effet beaucoup de patience et une grande maturité en acceptant de différer ou de tempérer des revendications qui ne seraient pas compatibles avec la participation des colons blancs à la construction du Zimbabwe. Le rétablissement de l'ordre de l'Etat central au moindre coût en vies humaines pour les rebelles, et l'attitude de conciliation adoptée par Nkomo qui a désavoué ses ex-guérilleros, constituent dans ce contexte autant de bons points marqués par le Zimbabwe contre ses ennemis. Sont fondés à être déçus, les nostalgiques de la division du Zimbabwe en « Bantoustans », ceux qui à Prétoria s'efforcent peut-être d'attiser les divisions, ainsi qu'une certaine superpuissance qui a cherché durant la lutte de libération à jouer un mouvement de libération contre un autre.

20 ANS DE NON-ALIGNEMENT

Le Mouvement des non-alignés est né il y a vingt ans à Belgrade où se tint la première conférence à l'initiative de Tito, Nasser et Nehru, réunissant 25 pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. A la conférence du Caire (Egypte) ils étaient 45 et à celle de Lusaka (Zambie) en 1970, 59. Depuis l'accession du Zimbabwe (ancienne Rhodésie) à l'indépendance, ils sont 96, chiffre considérable. Le mouvement se caractérise par sa diversité puisqu'il représente tous les continents et aussi des systèmes économiques, sociaux et politiques différents. Depuis 20 ans, il a affirmé dans les faits les principes de souveraineté indépendante en dehors des blocs. Il soutient l'indépendance et la souveraineté des pays ainsi que leur intégrité territoriale, l'exigence d'un nouvel ordre économique international. Il a adopté une attitude d'opposition à l'impérialisme, au colonialisme, au racisme et à toutes les formes de domination ce qui n'a pas bien sûr l'heur de plaire à l'Union soviétique. Celle-ci s'est efforcée depuis 1970 de briser l'unité du mouvement ou de le faire dévier de ses orientations fondamentales en utilisant la position de pays tel Cuba et le Vietnam qui, en raison d'intérêts convergents, sont favorables à ses vues. Déjà au sommet de Cuba, en 1979, il avait fallu toute la fermeté et le prestige de Tito pour contrer une offensive visant à faire glisser le mouvement vers un alignement sur les positions de l'URSS et préserver sa cohésion.



A PARAÎTRE
PROCHAINEMENT

«Pour les libertés,
l'emploi,
contre la guerre»,
programme d'action
adopté
par le IV^e Congrès
du PCML

Brochure de 16 pages, demi
format hebdo - prix 2.00F
Passez vos commandes à
L'Humanité rouge
BP 201 - 75926 Paris Cedex 19
Règlement à l'ordre de
« Presse d'Aujourd'hui »

Une brochure rassemblant le
rapport d'orientation présenté
au IV^e Congrès du PCML et le
programme du PCML sera publiée
ultérieurement.

Le texte publié ci-dessous est extrait du chapitre du rapport d'orientation portant
sur l'analyse de la crise capitaliste (A paraître prochainement)

PETROLE ET CRISE CAPITALISTE

Le quadruplement des prix du pétrole, fin 1973, n'est pas sans conséquences sur cette situation (situation marquée par le ralentissement de la croissance économique - NDLR), mais n'a pas l'importance que lui attribuent, depuis lors, gouvernement et patronat. Son rôle a été de précipiter le déclenchement de la crise, non de la faire naître.

Il faut, ici, balayer l'argumentation de la bourgeoisie qui explique l'ensemble de la crise économique par les «chocs pétroliers», c'est-à-dire les augmentations des prix du pétrole décidées par les pays producteurs, membres de l'OPEP.

Le prix du baril de pétrole était de 1,20 dollar en 1970. Il est de 2,2 dollars en 1973 avant la décision de quadruplement de la fin de l'année. Le baril passe à 9 dollars en 74 et 75, de 11 à 13 dollars entre 76 et 78, à 19 dollars en 79 et à plus de 30 aujourd'hui. Comment apprécier l'impact de ces hausses? Pour les économistes bourgeois, deux arguments essentiels sont mis en avant :

— le «surprix» pétrolier provoque une sortie brutale de capitaux, une ponction du pouvoir d'achat dont les pays bénéficiaires risquent de ne pas avoir l'usage avant longtemps. D'où une pression déflationniste.

— les pays importateurs de pétrole vont devoir fournir une production croissante en échange de produits énergétiques : tout se passe comme si une partie de la croissance économique des pays importateurs était transférée vers les pays producteurs.

Il convient de relativiser ces phénomènes. D'une part, le transfert de pouvoir d'achat n'est qu'un simple rattrapage de la détérioration antérieure des termes de l'échange. Ainsi, malgré les taxes considérables encaissées par l'Etat et les profits gigantesques des trusts pétroliers, le prix du litre du super est aujourd'hui inférieur, en francs constants, à ce qu'il était entre 1950 et 1955. Quant au second choc pétrolier de 79-80, il représente aussi un rattrapage. Le rapport du VIII^e plan reconnaît que «entre 74 et 78, les termes de l'échange des pays de l'OCDE avec ceux de l'OPEP se sont améliorés d'environ 23%» (page 16) et que «les surplus des pays de l'OPEP en 1980 sont d'un ordre de grandeur analogue à ceux de 74» (page 17).

D'autre part, cela a entraîné une expansion de la demande des pays producteurs placés devant l'impératif de réussir des programmes d'industrialisation ambitieux, liés au caractère épuisable de leur pétrole.

Quant aux excédents de devises accumulés sous forme de prêts à court terme par les pays de l'OPEP, ils n'ont pas atteint une ampleur telle qu'ils puissent expliquer le fort ralentissement de la croissance économique au plan mondial.

Ces différents éléments ne veulent pas dire que la hausse du pétrole n'a eu aucun impact dans la crise. Le pétrole fait en effet partie du capital de production. Sa hausse change la composition du capital, une plus grande part étant nécessaire pour produire autant. La composition organique du capital s'alourdit et avec la baisse du taux d'utilisation du capital, le prix de revient augmente. Les monopoles résolvent cette contradiction par la hausse des prix.

De plus, le pétrole fait partie de la consommation de la population, la hausse entraîne des modifications dans les dépenses et donc dans la circulation du capital.

Intervenant dans une période où la baisse du taux de profit, depuis plusieurs années, a entraîné un recours massif à l'endettement des entreprises, le ralentissement de l'activité économique provoqué par la hausse du prix du pétrole va faire bouler de neige. Mais cette hausse n'a en elle-même qu'un impact limité. Une

étude récente, parue dans la «Revue économique» estime l'effet de l'ensemble des «chocs externes» (augmentation du pétrole, de l'ensemble des matières premières, répercussions en France de la baisse de l'activité et de l'augmentation de l'inflation à l'étranger) à 0,8% par an pour l'affaiblissement de la croissance entre 73 et 77 (soit le quart de celui-ci) et à 2% par an pour l'accélération de la hausse des prix (soit moins de la moitié de celle-ci).

Enfin, le pouvoir oublie systématiquement de parler des gigantesques profits des compagnies pétrolières. Ainsi, sur les 82 milliards de francs de profits en 1979 des 20 grands monopoles (...) près de la moitié revient à la Compagnie française des pétroles et à Elf-Aquitaine.

La hausse du prix du pétrole a joué un rôle détonateur, a fait se développer la crise, mais n'en est pas sa raison fondamentale. C'est ce que reconnaît le rapport du VIII^e plan, quand il écrit : «La fin des années 60 voit la remise en cause des conditions de la croissance industrielle de l'après-guerre. Sous l'effet de l'extension des capacités de production et de la poursuite rapide des gains de productivité, la concurrence s'avive entre les pays développés» (page 11).

LA DEMOCRATIE NE SE DIVISE PAS

Article paru dans «Le Matin» du 16 février en réponse à Pierre Guidoni, dirigeant du PS.

Par Pierre BAUBY Candidat du PCML

Le long plaidoyer de Pierre Guidoni dans le *Matin* du 10 février, pour justifier son refus de permettre le parrainage d'autres candidats, appelle plusieurs remarques.

Tout d'abord, dissipons tout malentendu : il n'est pas question de «signer pour n'importe qui» ou pour «le premier venu» ou pour «des personnages qui ne représentent qu'eux-mêmes», comme il l'écrit. Que Pierre Guidoni le veuille ou pas, il existe aujourd'hui d'autres courants dans le mouvement ouvrier, même s'ils sont moins importants que le PS. Il est évident qu'on ne lui demande pas de parrainer d'autres candidats que ceux représentant un courant de ce mouvement ouvrier.

Ensuite, quand Pierre Guidoni écrit : «Il est tout simplement inconcevable qu'un militant puisse SOUTENIR un autre candidat que le candidat du PS», il se méprend profondément sur le sens du parrainage : nous ne demandons pas aux élus parrainant notre candidature de nous soutenir, de partager l'ensemble de nos positions, mais simplement de nous permettre de nous exprimer dans le cadre de l'élection présidentielle. On touche là au problème de fond.

Qui donc a institué cette règle des 500 signatures, sinon le pouvoir qui s'en prend

ainsi, comme dans tous les autres domaines, à la liberté d'expression, aux libertés démocratiques. C'est bien d'une mesure de classe, c'est bien d'une atteinte à la démocratie qu'il s'agit. C'est, sous une nouvelle forme, réinstaurer le suffrage censitaire*. Toutes les forces démocratiques doivent s'y opposer. C'est, d'ailleurs, ce qu'avaient fait les parlementaires du PS et du PCF en votant contre la loi en 1976.

Défendre la démocratie, ce n'est pas seulement voter contre une loi, c'est ensuite mettre tout en œuvre pour entraver son application, pour faire reculer le pouvoir. C'est le seul sens des parrainages que nous sollicitons auprès des élus socialistes et communistes.

Mais Pierre Guidoni semble ignorer ce combat démocratique. Il va jusqu'à écrire «comment ne pas voir que le débat est assez grave, assez décisif, pour se dérouler en toute clarté, entre ceux qui, déjà, rassemblent des mil-

lions de citoyens, représentant de grandes forces sociales et sont CANDIDATS AU POUVOIR». Quand on sait que seuls deux candidats peuvent espérer l'emporter le 10 mai, Pierre Guidoni propose, en fait, de limiter le nombre de candidats à ces deux-là.

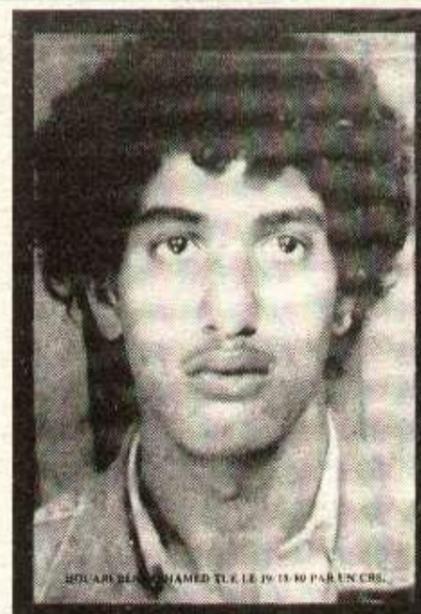
Au fait, n'est-ce pas ce qui est prévu pour le second tour? Pourquoi donc, au premier tour, tous les courants politiques ne pourraient-ils donc pas se présenter? Oui, le «débat est assez grave, assez décisif» pour qu'aucune question ne puisse être éludée, pour que tous les courants puissent se faire entendre, pour qu'ils puissent se présenter au premier tour. C'est bien le sens de ma candidature de poser les vraies questions qui se posent aujourd'hui : comment mettre en échec l'attaque du gouvernement et du patronat, comment forger l'unité des travailleurs, comment lutter contre la montée de la guerre?

Il ne reste dès lors à Pierre Guidoni qu'un argument : le risque que les autres candidats «dénigrent» celui du PS ou emploient «à nous combattre la tribune que nous leur aurions imprudemment donnée». Il serait surprenant qu'un candidat du mouvement ouvrier fasse du PS et non de Giscard-Barre la cible de ses coups. Car c'est bien le gouvernement actuel et le patronat qui exploitent et oppriment sans cesse davantage les travailleurs. Pour ma part, ma candidature est claire : «Contre Giscard, contre la guerre».

Cela n'enlève rien aux divergences qui existent dans le mouvement ouvrier et qui sont bien normales, car c'est du débat politique que le mouvement ouvrier sortira plus fort contre la bourgeoisie. Quelles que soient ces divergences, quand nous sommes confrontés à une entrave à la démocratie, nous avons tous intérêt à nous unir pour résister.

On ne saurait limiter le combat démocratique à ce qui arrange telle ou telle organisation. La démocratie ne se divise pas.

* Système en vigueur jusqu'en 1848, dans lequel l'exercice du droit de vote était réservé aux contribuables qui pouvaient justifier du versement d'un montant minimal d'impôts directs, et qui donc excluait les classes populaires.



Carte-postale-pétition (éditée par le PCML des Bouches-du-Rhône) adressée au président du Tribunal de Grande Instance de Marseille.

Monsieur le Président,
Scandalisé par la mise en liberté du CRS responsable de la mort du jeune Houari Ben Mohamed, je vous demande :

- d'appliquer une justice égale pour tous;
- de veiller à ce que les crimes racistes ne restent pas impunis;
- de faire respecter les droits fondamentaux des immigrés.

Passez vos commandes
-PCML - 26 Bd des Dames, 13002 Marseille-

Le 21 janvier dernier à Marseille, un CRS qui avait tué un jeune français d'origine marocaine de 17 ans, était mis en liberté, trois mois après son crime.

A la même date Marcel Lorenzoni et ses compagnons comparaissaient devant la Cour de sûreté de l'Etat, après un an de détention et plusieurs semaines de grève de la faim. Marcel Lorenzoni a-t-il versé du sang? A-t-il porté atteinte aux biens et aux personnes? Non. Il a appliqué la loi en arrêtant des barbouzes.

Cette libération d'un assassin et cette détention d'un innocent démontrent que pour la justice de Monsieur Peyrefitte, la vie d'un jeune immigré vaut moins que la tranquillité d'une barbouze. Cela démontre aussi que dans la France de Giscard d'Estaing, il vaut mieux être flic et assassin que Corse et autonome. (P. Bauby, 7/2/81, Ajaccio).

MONTPELLIER : MEETING DU PCML

A l'occasion de la venue à Montpellier de Pierre Bauby, candidat du PCML aux élections présidentielles, le PCML organise un meeting qui aura pour thème central «la lutte contre les licenciements, la lutte pour l'emploi».

Judi 26 février, 20h30
Salle des Arceaux
(au-dessus du Gymnase à Montpellier)

110 PROPOSITIONS POUR EN VENIR OU ?



Le 24 janvier dernier, le Congrès extraordinaire du Parti socialiste désignait François Mitterrand comme candidat à l'élection présidentielle. Il adoptait également un Manifeste contenant 110 propositions « pour la France ».

Une lecture rapide du Manifeste du PS pourrait laisser penser qu'il s'agit d'un programme pour lequel le candidat du PS s'engage à agir. Ce serait se tromper sur la marchandise. Dans l'introduction, on nous indique : « le manifeste esquisse le programme du gouvernement qu'il appartiendra de mettre au point lors des élections législatives qui suivront la dissolution de l'Assemblée nationale dans le cas de l'élection de notre candidat ». Il s'agit donc d'une « esquisse » et qui n'est même pas celle du programme de Mitterrand. Mais alors à quoi, au juste, s'engage Mitterrand ?

Avoir carte blanche

C'est le règne du flou volontairement entretenu. Que cette vague esquisse ne soit pas le programme de Mitterrand... en voici une preuve. Le Manifeste du PS, à son point 47, déclare : « La représentation proportionnelle sera instituée pour les élections à l'Assemblée nationale, aux assemblées régionales et aux conseils municipaux pour les communes de 9 000 habitants et plus ». Proposition positive qui converge avec celle de notre programme d'action qui se prononce en faveur de la représentation proportionnelle aux différentes consultations électorales (sans limitation de nombre d'habitants). Mais, quand, le 8 février, on demande à Mitterrand, dans l'Est républicain s'il rétablirait la représentation proportionnelle avant de dissoudre l'Assemblée nationale, il refuse de prendre un engagement quelconque et s'en tire en disant : « Pour l'instant, nous sommes dans une campagne présidentielle. Chaque chose en son temps ». Or, tout en refusant donc de s'engager sur un programme précis, François Mitterrand déclare que, s'il est élu, il exercera d'importants pouvoirs dans le cadre de la Constitution de la Ve République. Devant les députés socialistes au Parlement européen, il affirmait dernièrement : « Le président dispose de grands pouvoirs... en tout état de cause, c'est la loi de mon pays. Je m'y soumetts. Et si nous réformions tel ou tel aspect de nos institutions, ce serait dans le cadre de ces mêmes institutions existantes ». Il y a là, dans la démarche, quelque chose d'inacceptable, typique d'une certaine conception de la politique : le refus de prendre des engagements précis. François Mitterrand voudrait avoir carte blanche.

N'est-ce pas, par exemple, parce qu'il n'exclut pas l'hypothèse de la formation d'une coalition

avec une partie de la droite à la suite des élections législatives ? Depuis le début de sa campagne, François Mitterrand répète que le gouvernement devra être constitué sur la base de la majorité à l'Assemblée nationale. Il déclarait récemment à ce sujet : « Lorsque j'affirme moi-même qu'il faut que le gouvernement de demain soit fidèle à l'expression de la volonté nationale, elle-même fixée par des élections législatives, je suis l'interprète le plus fidèle des institutions de la République... ». Ainsi, il n'exclut pas la perspective de gouverner avec des hommes de la droite si le système électoral actuel leur accordait une majorité à l'Assemblée. Si François Mitterrand voulait s'engager réellement auprès des travailleurs, il dirait : « Je ne gouvernerai pas avec des gens qui ont soutenu Giscard d'Estaing ». Or, il ne le dit pas... du moins jusqu'à maintenant. Et, dans le même temps, Michel Crépeau, président du Mouvement des radicaux de gauche, dont on n'ignore pas les affinités qu'il entretient avec le PS, déclare crûment qu'il est partisan de la formation d'un gouvernement de centre gauche incluant aussi certains gaullistes. Il y a donc là, de sa part, la perspective réfléchie de l'alliance avec certains secteurs de l'actuelle majorité giscardienne. Soyons sûrs que le flou de Mitterrand n'est pas étranger à des calculs d'éventualités du même type. On voit donc toute la distance qui peut séparer la rédaction du Manifeste du PS de sa mise en œuvre.

Preuve en est donnée encore au sujet de la question de l'emploi. Il faut se reporter à un article de Gaston Defferre paru dans *Le Monde* du 30 janvier et au livre de Mitterrand *Ici et Maintenant* pour connaître une orientation décisive de la politique du PS. Gaston Defferre écrit : « Le calendrier politique, en fixant l'élection présidentielle en 1981, coïncide avec l'obligation de faire des choix fondamentaux, déterminants pour l'évolution de la société française ». Ces choix fondamentaux consistent à miser sur le développement de la micro-électronique, de l'informatique, de la télématique, de la robotique, de la bureautique, etc... Il s'agit de la réalisation d'une « véritable révolution technique » selon Gaston Defferre. On sait que les orientations du VIII^e Plan visent également à assurer le développement de ces nouveaux secteurs industriels. Développement qui s'accompagne de la liquidation de secteurs traditionnels jugés non rentables et qui par l'augmentation de la productivité entraîne de nombreuses suppressions d'emplois. Gaston Defferre reconnaît les lourdes menaces sur l'emploi qu'amène la généralisation de ces techniques. Il affirme la nécessité d'une « transition telle que le passage d'un type d'économie à un autre ne soit pas dramatique pour le mode de vie, pour l'emploi de ceux dont le genre d'activité devra changer. Et tous seront menacés, cadres supérieurs et subalternes,

ouvriers, employés... « Pour aller vite, ajoute-t-il, tout en évitant des drames plus graves encore que ceux que nous vivons dans le domaine de l'emploi, il faut savoir préparer la transition entre la société industrielle actuelle et la société de l'électronique ». « Ce qui est primordial, vital, c'est un véritable plan économique et social », affirme Gaston Defferre. Or, il n'y a pas dans les perspectives politiques concrètes du PS, la condition permettant la maîtrise de ces nouvelles techniques au service des besoins du peuple, permettant de fonder une économie basée sur la satisfaction des besoins et non plus sur la recherche du profit : il n'y a pas la détention du pouvoir économique et politique par les travailleurs. On ne nous parle pas dans le Manifeste du PS de ces choix économiques décisifs, ni des menaces sur l'emploi qu'ils entraînent. Quant à nous, nous pensons qu'une telle orientation se traduira par la poursuite de la montée du chômage.

Au total, on ne peut s'empêcher de constater que le Manifeste est éloigné de la réalité concrète de la politique qui serait effectivement mise en œuvre. Il s'agit d'une liste de 110 propositions floues et de promesses.

Du positif

Compte tenu de cette remarque, on peut néanmoins relever dans les 110 propositions du Manifeste un certain nombre de prises de position positives, bien que limitées.

Dans le chapitre « La Paix » ; on lit : « Exigence du retrait des troupes soviétiques de l'Afghanistan ». Toutefois, on sait que François Mitterrand, tout comme Giscard d'ailleurs, refuse l'éventualité d'un soutien militaire à la résistance afghane. Comment donc se traduira cette exigence ?

On lit également, entre autres : « Condamnation de l'aide apportée par les Etats-Unis aux dictatures d'Amérique latine. Affirmation du droit des travailleurs polonais aux libertés et au respect de l'indépendance syndicale. Respect de la souveraineté du Cambodge. Soutien au droit à l'autodétermination de l'Erythrée et du Sahara occidental ». Au point 8, on relève : « Retrait des fusées soviétiques SS20 en même temps que l'abandon du plan d'installation des fusées américaines Pershing sur le sol européen ».

Au point 109, il est question de « liens privilégiés avec les pays non-alignés de la zone méditerranéenne et du continent africain, spécialement l'Algérie ». Au point 108 : « Renforcement des échanges avec la Chine ». A ce sujet, néanmoins, François Mitterrand vient de réaffirmer un refus catégorique à toute aide militaire à la Chine. D'une manière générale, on ne voit pas dans le Manifeste

du PS comment se traduirait concrètement « l'affirmation intransigeante du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». Cela ne passe-t-il pas par un soutien concret, et en matériel militaire si besoin, aux peuples victimes de la violation de ce droit par l'URSS ou les USA ? Cela ne passe-t-il pas par des mesures de rétorsion concrètes contre ceux qui le violent, comme le fait l'URSS en Afghanistan ? Quand le Manifeste écrit que la sécurité de la France passe « par le respect des accords existants avec l'URSS », cela manque pour le moins de précision. Quant à nous, nous disons que la défense de la paix passe avant tout par le soutien concret au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et la non reconnaissance de la politique du fait accompli pratiquée par les agresseurs.

Dans le chapitre « La Liberté », on lit, au point 52 : « Abrogation des procédures d'exception (Cour de sûreté, tribunaux militaires en temps de paix), de la loi anti-casseurs et de la loi Peyrefitte ». Ce sont-là des engagements qui, s'ils étaient tenus, permettraient de revenir sur d'importantes remises en cause des libertés démocratiques commises au cours de ces dernières années.

Au point 79, on lit : « Les discriminations frappant les travailleurs immigrés seront supprimées ». Au point 80 : « L'égalité des droits des travailleurs immigrés avec les nationaux sera assurée (travail, protection sociale, aide sociale, chômage, formation continue). Droit de vote aux élections municipales après cinq ans de présence sur le territoire français. Le droit d'association leur sera reconnu ». François Mitterrand, quant à lui, s'engagera-t-il à ces réformes ?

Des silences et du vague

On relève également des silences et des positions délibérément vagues sur lesquelles il est utile d'attirer l'attention.

Dans le chapitre « La Paix », au point 4, le Manifeste déclare : « Paix au Moyen-Orient par la garantie de la sécurité d'Israël dans des frontières sûres et reconnues, le droit du peuple palestinien à disposer d'une patrie ». Il n'y a là aucun engagement à l'établissement de relations officielles entre la France et l'OLP, seul représentant légitime du peuple palestinien ; on ne prend pas position en faveur du retrait d'Israël des territoires occupés. Or, on sait qu'il existe à ce sujet des positions diverses au sein du PS et que François Mitterrand quant à lui a des relations étroites avec les travailleurs israéliens qui se sont signalés par leur politique d'agression contre le peuple palestinien. Le préalable à toute paix au Moyen-Orient est la reconnaissance et la réalisation des droits du peuple palestinien.

Au point 58, il y a refus implicite de reconnaître le droit à l'autodétermination des peuples des prétendus DOM-TOM. On sait qu'un envoyé de François Mitterrand parcourait dernièrement les DOM-TOM pour y combattre les appels à l'abstention lancés par les forces patriotiques à l'occasion des élections présidentielles. Alors que l'aspiration à l'indépendance grandit dans ces pays colonisés, François Mitterrand compte-t-il la combattre ?

Il se trouve qu'il n'y a dans le Manifeste aucun engagement à dissoudre la Légion étrangère. Est-ce parce que l'on pense qu'elle pourrait encore servir ? On relève également qu'à aucun moment il n'est question d'un retrait des bases militaires françaises stationnées en Afrique.

Nulle part, il n'est fait mention des corps de répression antipopulaire que sont la gendarmerie mobile et les CRS. Comme on n'imagine pas qu'ils puissent être mis au service des travailleurs, il faut en conclure que si on les conserve ce sera pour être employés contre les travailleurs.

Dans le domaine de l'armée, au point 105, il est question de la réduction du service national à 6 mois. C'est là une mesure qui nous semble aller dans le sens du renforcement du poids de l'armée de métier et de l'élimination du contingent. Il serait bien préférable de reconnaître pleinement la liberté d'expression des soldats et de s'engager à ce qu'ils reçoivent une formation militaire efficace.

Dans le domaine de l'emploi, on ne relève pas de mesure concrète susceptible de permettre aux jeunes de trouver un emploi ; on nous parle d'une forte augmentation des indemnités de chômage mais pourquoi ne s'engage-t-on pas à ce qu'il n'y ait pas d'indemnité inférieure au SMIC ?

Enfin, et ce n'est pas mineur, loin de là, il n'y a aucun engagement à proclamer une amnistie en faveur des emprisonnés politiques anti-capitalistes. Ce n'est sans doute pas un hasard : si de nombreux élus du PS sont favorables à l'amnistie, d'autres par contre se contentent de réclamer des jugements devant des juridictions autres que la Cour de sûreté de l'Etat. Qu'en dira François Mitterrand ?

Comme on le voit, il conviendra de suivre attentivement les prises de position de François Mitterrand dans les semaines qui viennent et d'être vigilants quant à la réalité de la politique qu'il compte mettre en œuvre. Le flou n'a jamais été profitable aux travailleurs. La carte-blanc ne plus. Si certains engagements contenus dans le Manifeste du PS ont un caractère positif, notamment dans le domaine des libertés, par contre son caractère d'« esquisse », ses silences d'une part, ainsi que les distances délibérément prises par François Mitterrand d'autre part ne peuvent pas contribuer aux intérêts des travailleurs.

Pierre BURNAND

IMMIGRES En d'autres temps le point de vue des communistes

Dans ce vieux pays impérialiste qu'est la France, le problème de l'immigration n'est pas nouveau. Le patronat, les monopoles français y ont massivement fait appel, puisant dans tel ou tel pays plus démunis, dans les périodes de « boum » économique. Et aux périodes de crise leur succédant, ils ont procédé aux expulsions d'immigrés, pris des mesures encore plus draconiennes à leur encontre pour mieux les écraser et peser encore plus sur les salaires et conditions de travail de tous.

Au début des années 30, la population immigrée totale approche les 3 millions, dont les 2/3 de travailleurs. La crise économique est là : restructuration, chômage massif... et aussi violence politique anti-immigrée l'accompagnent.

Certes, l'essentiel de l'immigration provient alors d'autres pays d'Europe (l'impérialisme français écrase et opprime les peuples de ses colonies pour l'essentiel dans leurs propres pays) ; il est alors plus question de xénophobie que de racisme à l'égard de l'immigration ; la situation est fort différente de celle d'aujourd'hui (ainsi par exemple la situation syndicale : une CGTU, minoritaire, dirigée par les communistes, a quitté la CGT et leur réunification interviendra quelques années plus tard).

Mais xénophobie et racisme sont bien des maux de même nature ; pour les immigrés, on parle aussi d'expulsions, de réglementations spéciales pour l'entrée comme pour le séjour (et l'on ne fait pas qu'en parler !) ... Il y a bien des similitudes avec ce que nous connaissons aujourd'hui.

Dans cette situation de crise que grand patronat et gouvernement savent habilement exploiter, comment faire face au chômage, à l'attaque contre les salaires, les libertés ? ...

Les questions pour la classe ouvrière sont de même nature. Et dans le mouvement ouvrier, il y a plusieurs réponses. Pour ce qui concerne l'immigration :

— aux inégalités aggravées, les communistes d'alors opposent la lutte pour l'égalité des droits, la suppression des contrats spéciaux, des mesures limitant les libertés des immigrés... au refoulement, aux réglementations aggravées à l'entrée du pays, ils veulent opposer la liberté complète des frontières ; ils constatent l'aggravement de la xénophobie et se reprochent de ne point faire assez contre elle...

— au contraire, d'autres (ceux que les communistes appellent les « chefs réformistes »), tout en se défendant d'être xénophobes, appuient les mesures de refoulement, de limitation rigoureuse et légale du nombre des immigrés. Certains ont entraîné les travailleurs dans des actions pour le licenciement d'immigrés.

A travers les textes dont nous publions des extraits ci-dessous, les communistes exprimaient, à notre avis, une authentique position de classe. Nous les citons, non pas, bien sûr, pour en préconiser aujourd'hui l'application mécanique, mais au titre de l'expérience historique de la classe ouvrière, parce que cela compte aussi pour fonder aujourd'hui un jugement, un point de vue de classe sur la question.

Gilles CARPENTIER

La crise et les ouvriers immigrés

Extrait de la revue du Comité central du PCF « Les cahiers du bolchévisme » de juillet 1933 portant sur « 3 années de crise en France »

La main d'œuvre immigrée constitue à peu près 1/5^e du prolétariat en France. Elle est occupée principalement dans les industries décisives de la France (mines, métallurgie, industrie chimique), dans la construction et dans l'agriculture. Dans certaines régions elle constitue l'élément décisif dans les entreprises (mines de charbon, de potasse, de fer, etc).

Cette main d'œuvre a été recrutée dans les pays pauvres comme la Pologne, l'Italie, les pays balkaniques. (...)

La politique de la bourgeoisie française consistait à inférioriser les ouvriers immigrés par rapport aux ouvriers français, et à leur payer des salaires plus bas qu'aux ouvriers français. Ils sont embauchés le plus souvent comme manœuvres et pour les travaux les plus insalubres. Ils sont privés de tout droit de vote politique ; pas de droit de vote même pour les élections des délégués mineurs quoiqu'ils constituent une fraction importante du prolétariat minier de la France. La question d'hygiène n'est même pas envisagée dans les baraquements et les cantines patronales où ils logent.

(...) Survient la crise. Devant la bourgeoisie française se pose la question urgente : s'attaquer aux salaires des ouvriers, pour pouvoir mener la concurrence sur leurs dos. D'autre part, il s'agit aussi, tout en attaquant les salaires, d'empêcher les luttes prolétariennes. La bourgeoisie renforce donc ses manœuvres envers la M.O.I. Toute la presse à ses ordres lance le mot d'ordre : « la France aux Français », « le travail aux Français d'abord », etc. On menace les ouvriers im-

migrés du refoulement s'ils n'acceptent pas des diminutions. A l'ouvrier français on dit qu'on embauchera un immigré à sa place s'il s'oppose à la diminution. Ainsi, par exemple, Renault licencie un jour 4 000 ouvriers étrangers et français. (...) Le lendemain, on embauche les mêmes ouvriers avec un salaire inférieur ; chacun accepte : les Français craignant la concurrence des immigrés et vice versa.

(...) Dans cette période on remarque une aggravation considérable des antagonismes entre les ouvriers français et étrangers. On voit même les groupes d'ouvriers (...) envahir des chantiers pour demander le licenciement des immigrés.

(...) La politique du P.C. et de la C.G.T.U. est de lutter contre toutes les attaques de la bourgeoisie contre la main d'œuvre immigrée, d'entraîner ces exploités à la lutte commune avec le prolétariat français contre toutes les attaques du capital et pour les droits des ouvriers immigrés égaux à ceux des ouvriers français.

(...) Or, si la politique du P.C. envers la M.O.I. est juste, il faut dire que dans l'exécution de cette politique nous avons beaucoup de faiblesses.

Notre parti n'est pas encore parvenu à se mettre à la tête de la lutte contre la xénophobie qui déplace sur une fausse route l'attention du prolétariat français.

(...) C'est en détruisant la xénophobie et en gagnant les ouvriers immigrés à la lutte commune contre toutes les attaques du capital que nous briserons les plans de la bourgeoisie française et préparerons l'issue prolétarienne de la crise.

« Libre droit de rentrer ou de sortir aux frontières »

Extrait d'un document de 1933 de la CGTU sur la question de l'immigration, et présenté sous la forme d'un dialogue entre un ouvrier influencé par les chefs réformistes et un militant de la CGTU

La solution du refoulement, de même que la réglementation de l'emploi de la M.O.I. (Main d'œuvre immigrée) en France ne fait que créer l'antagonisme entre ouvriers français et immigrés et contribue à dissocier l'unité de lutte entre les travailleurs. (...) Les responsables de la concurrence établie entre ouvriers français et immigrés ce n'est pas la M.O.I. mais bien le patronat, la bourgeoisie, tout le système capitaliste.

— Mais quelle est alors la solution que vous préconisez, vous, les unitaires ? (la CGTU—NDLR)

— La seule solution juste, c'est la lutte contre le patronat pour empêcher que la M.O.I. puisse constituer dans ses mains une masse de manœuvre contre les conditions de vie et de travail de tous les travailleurs. (...) Pour arriver à ce résultat, les travailleurs de ce pays doivent lutter pour faire en sorte que les ouvriers immigrés soient sur le même pied d'égalité que les Français. Quand le travailleur immigré pourra s'embaucher librement, discuter directement avec le patron et en pleine connaissance de cause, des conditions de travail et de salaire, qu'il ne sera plus lié par un contrat qu'il signe dans l'ignorance ou par la contrainte et qui le réduit en esclavage, alors à ce moment, le patronat ne pourra plus continuer à faire venir de l'étranger de la main d'œuvre sans devoir la payer aux mêmes conditions que la main d'œuvre française.

(...) Au mot d'ordre capitaliste et réformiste du refoulement et de la réglementation de l'em-

ploi de la M.O.I., nous devons lutter pour imposer pour les immigrés le libre droit de rentrer et de sortir aux frontières. Le seul moyen de permettre aux courants migratoires de ne pas concurrencer la main d'œuvre française, c'est d'abolir toutes les conditions draconiennes imposées aux travailleurs immigrés, tant à l'entrée qu'à la sortie des frontières, c'est de lutter aussi pour la suppression du système de la carte d'identité, pour le droit au travail pour tous les immigrés.

— Oui, mais si les frontières étaient libres, alors c'est un plus grand nombre de travailleurs immigrés qui rentreraient en France, et cela ne serait pas fait pour diminuer le chômage.

— Non. Si l'ouvrier immigré pouvait entrer librement en France, délié de tout contrat, s'embaucher librement comme toi, si les mesures de contrôle policier sur lui étaient abolies, il est certain que l'ouvrier immigré n'accepterait pas, comme cela arrive souvent présentement, de se faire le concurrent déloyal de l'ouvrier français. Que les frontières lui soient largement ouvertes à l'entrée comme à la sortie et de lui-même il s'évadera d'une situation anormale et ne sera plus aux mains des capitalistes l'instrument qu'il est actuellement. Cela suppose aussi l'existence de syndicats unitaires capables d'empêcher le patronat de se servir de la M.O.I. comme il le fait actuellement. Toi qui es chômeur, si les frontières étaient libres, t'en irais-tu dans un autre pays actuellement ?